GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

GAZETTE

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1939

DIRIGEANTS POLICIERS: COMMENT MIEUX PLANIFIER L'AVENIR? P. 12

VOL.75, N° 1, 2013

L'AVENIR DE LA POLICE
CHANGEMENT ET ADAPTATION À L'HORIZON

VISAGE CHANGEANT DE LA CRIMINALITÉ
LA GRC CIBLE LES PROFESSIONNELS CRIMINALISÉS P.7

MOBILISATION COMMUNAUTAIRE
LA SURVEILLANCE DE QUARTIER RÉINVENTÉE P.18

ÉGALITÉ DES SEXES
LES FEMMES RECRUES DU LIBAN P.25

EN CAS DE CATASTROPHE
LES CITOYENS ORDINAIRES ONT UN RÔLE À JOUER P.30

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE

PORTRAITS ET RÉCITS DEPUIS 75 ANS

Le s.-m.é.-m. James Robinson peint un masque mortuaire au laboratoire judiciaire à Regina, Sask., vers 1940.

Photo: Nicholas Morant, Office national du film

GAZETTE
Au service de la communauté policière depuis 1939
Vol. 75, N° 1, 2013
Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

5

DOSSIERS

7 Mieux cibler les professionnels criminalisés
8 Par-delà les frontières conventionnelles
9 Des initiatives pour détourner les jeunes du crime
10 Méthode novatrice pour la conduite d'enquêtes complexes
12 Comment les dirigeants policiers peuvent-ils mieux planifier l'avenir?
14 L'avenir de la police au Canada
16 Un groupe de réflexion en Ontario à la recherche d'innovations
17 Transformation : La police de Tayside passe au numérique
18 Nouvel outil pour repenser la surveillance de quartier
20 L'exploitation de données pour améliorer le rendement
22 La nature changeante de la criminalité transnationale
24 Lutter contre la cybercriminalité
25 Recrutement de policières dans les Forces de sécurité du Liban
26 Un algorithme pour cibler des suspects

RUBRIQUES

4 Mot de la rédaction
5 Actualités
28 Les faits : l'ecstasy
29 Un partenariat d'assistance aux victimes d'homicide
30 Reportage : Le rôle du citoyen ordinaire en cas de catastrophe
32 Reportage : Nouveau portrait du meurtrier sexuel canadien
34 Traite de personnes – réformes recommandées
36 À l'avant-scène
38 Dernières tendances : La démarche holistique de la GRC à l'égard de la santé mentale

9

30

38

VERS L'AVENIR

La *Gazette* de la GRC en est à sa 75e année de publication. Nous avons changé depuis notre premier numéro, en 1939; mais plutôt que de revenir sur notre passé, nous avons choisi de consacrer le premier numéro de 2013 à l'avenir.

Nous n'entendons pas prédire quels genres de crimes occuperont la police ou de quels appareils elle se servira dans 10 ans. Nous voulons voir comment elle fera mieux demain ce qu'elle réussit déjà aujourd'hui; quels seront ses économies, ses stratégies, ses partenariats et son leadership.

Dans notre section vedette, nous examinerons comment la police change, s'adapte et s'améliore pour s'occuper des tendances d'aujourd'hui et des défis de demain.

Le travail de la police devient de plus en plus complexe. Mallory Procunier fait le point sur le Projet Stoïque, une enquête d'envergure nationale sur la sécurité nationale qui s'est soldée par une arrestation en 2012. Les enquêteurs de plusieurs équipes spécialisées et d'autres organismes ont collaboré à ce projet unique et, grâce à une stratégie compartimentée, on a pu éviter la compromission de détails de nature délicate.

On assiste à l'explosion des frontières conventionnelles. L'activité criminelle se répand rapidement dans le cyberespace, et si la police travaillait en vase clos, cela ne servirait que les intérêts des criminels. Sigrid Forberg lève le voile sur l'Opération Snapshot à laquelle ont participé 14 services de police qui menaient 32 enquêtes. Stratégie multi-organisation bien coordonnée, l'opération a permis la saisie de centaines de milliers de photos d'enfants exploités, mais surtout le sauvetage d'un garçon victime d'abus.

Toutes importantes que soient les stratégies opérationnelles novatrices dans notre arsenal contre la criminalité, la bonne vieille prévention le demeure tout autant.

Au Nouveau-Brunswick, la GRC déjudiciarise les dossiers des jeunes à risques en misant sur les services communautaires existants et la réduction de la criminalité – que demander de plus.

Les Équipes intégrées de la police des marchés (EIPM) de la GRC ciblent la criminalisation de professionnels – avocats, comptables, banquiers recrutés par des

groupes du crime organisé. L'initiative Meet the Street de l'EIPM approche les étudiants de ces domaines pour les inviter à prendre des décisions éthiques dans leur carrière avant de commettre des erreurs.

Les données étant tout de nos jours, les services de police doivent faire face à leur avenir numérique. L'ancien commissaire du NYPD, William Bratton, promoteur de l'outil de gestion des données CompStat à New York, et l'auteur Zachary Tumin, exposent ce qui, selon eux, sont les facteurs essentiels pour que les services de police traduisent les données en résultats.

Tullio Caputo, Ph.D., de l'université Carleton à Ottawa, parle de l'avenir de la police au Canada, des facteurs qui l'obligent à changer et de la nécessité pour elle de se doter d'un leadership visionnaire. Il prétend que pour accepter le changement, la police doit penser différemment.

C'est ce qu'ont fait les Forces de sécurité intérieure (FSI) du Liban, en s'éloignant du modèle traditionnel d'un corps policier entièrement masculin pour admettre des recrues féminines en 2012. La major Suzan el Hajj, la toute première femme admise dans les FSI, a dirigé la formation. Elle parle des réalités de la modernisation d'un service de police.

Il y a encore beaucoup plus à lire dans notre premier numéro de 2013, et nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous avons eu à le préparer. ■

— Katherine Aldred

EN COUVERTURE : En couverture : La gend. Sherri Curley utilise le nouveau système de contraventions électroniques de la Nouvelle-Écosse. Article complet en page 5. *Photo : Lane Farguson*

GAZETTE

ÉDITRICE : Nancy Sample

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

JOURNALISTES : Sigrid Forberg, Mallory Procunier

GRAPHISME : Lisa McDonald-Bourg

ADMINISTRATION ET DIFFUSION : Sandra Levett

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : Performance Printing

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit. Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2013 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

La rédactrice en chef : la *Gazette* de la GRC,
73, promenade Leikin,
M-8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **Twitter.com/grcrcmppolice**

Visualisez nos vidéos sur YouYube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

Abonnez-vous aux mises à jour RSS : **www.rcmp-grc.gc.ca/rss/index-fra.htm**

LE COMMONWEALTH, DES DÉFIS COMMUNS

L'arrière-pays australien et le Nord canadien ne semblent pas avoir grand-chose en commun. Pourtant, ils posent à la police des difficultés comparables.

C'est sous le signe de cette proximité qu'en août dernier la GRC basée dans les T.N.-O. a reçu le serg. pr. Graeme Reeves, du Queensland Police Service (QPS), qui avait gagné une bourse du *Courier-Mail*, un quotidien de Brisbane, pour enquêter et faire rapport sur le fonctionnement des services de police étrangers.

Depuis 2010, il étudie la possibilité d'importer le modèle de navette aérienne pour remédier au problème des postes vacants dans les terres rurales du Queensland. Le QPS a retenu le modèle de la GRC en raison des similitudes entre les deux services de police et leurs défis respectifs.

« Abstraction faite du relief et du climat, je pourrais aisément me croire dans une communauté éloignée du Queensland, déclare Reeves. Vous, vous luttez contre le froid et la neige, et nous, contre la chaleur et les mouches. »

Le s.é.-m. Colin White, qui a hébergé Reeves durant son séjour à Yellowknife, s'est rendu compte, en discutant avec son hôte, que même à l'autre bout du monde, les enjeux sociaux liés à la criminalité n'étaient pas différents de ceux d'ici.

« Il semble bien que l'alcool et les drogues soient le moteur du crime dans la plupart des pays, observe White. C'est toujours enrichissant de rencontrer des policiers d'ailleurs, et il est intéressant de voir que le travail policier ne diffère pas tellement d'un point à l'autre du globe. »

Les défis, eux, varient. Le QPS peine à attirer de jeunes policiers en région rurale. Le coût de la vie constitue un obstacle majeur. Tandis que les frais de logement dans une petite ville minière d'Australie peuvent atteindre 1000 $ par semaine, les membres de la GRC affectés dans le Nord jouissent de mesures incitatives et de logements fournis par l'État ou l'organisation.

D'après White, c'est le goût de l'aventure qui attire les membres dans le Nord, une aventure dont Reeves, qui à 42 ans voyait de la neige pour la première fois, a eu un aperçu de première main.

GRC

Le serg.pr.Graeme Reeves, ici aux côtés du pilote de la GRC Jon Glover, a fait le voyage du Queensland (Australie) jusque dans le Nord canadien pour recueillir de l'information au sujet du modèle de navette aérienne de la GRC.

« Anecdote mémorable : après deux jours passés à traquer un grizzly avec un appareil photo à la main, j'ai appris que je devais transporter un produit chasse-ours en aérosol. Pas de doute que ça m'a donné un peu froid dans le dos et que j'ai été plus prudent par la suite. »

Reeves en est à rédiger la version finale de son rapport. Il dit espérer que sa recherche aura un effet catalyseur sur la conduite d'autres études d'envergure nationale. ■

— Sigrid Forberg

LANCEMENT DES CONTRAVENTIONS ÉLECTRONIQUES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Les membres de la GRC en Nouvelle-Écosse passent à l'ère numérique en matière de contraventions.

En octobre dernier, au terme d'un projet pilote d'un an, la GRC a amorcé la mise en œuvre du système de contraventions électroniques pour infractions punissables sur déclaration sommaire (ESOT) dans la province, une première au Canada.

En vertu de ce système, lors d'un contrôle routier, les membres dont le véhicule est doté du système peuvent consigner les coordonnées du contrevenant directement dans un formulaire électronique à partir de leur ordinateur de bord. Ceux qui disposent d'une imprimante près de l'accoudoir de leur autopatrouille peuvent imprimer sur-le-champ un exemplaire de la contravention et la remettre au contrevenant, puis quitter les lieux, sachant que les coordonnées sont déjà dans le système de gestion de dossiers de la GRC.

Le système de contraventions électroniques est également relié au système de gestion de cas du ministère de la Justice provincial, de sorte que les membres peuvent transmettre les coordonnées d'une contravention directement à la province, immédiatement après les avoir consignées dans leur ordinateur.

« Moins d'une minute après avoir consigné la contravention, celle-ci est intégrée au système judiciaire », explique l'insp. Ray Oliver, responsable de la Sécurité routière de la GRC en Nouvelle-Écosse. « Quinze minutes après avoir écopé d'une contravention, un conducteur peut acquitter celle-ci au palais de justice. »

David Aikens, du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, fait valoir que la nature électronique des contraventions a permis de réduire la charge de travail du gouvernement provincial, celui-ci les recevant au fur et à mesure plutôt qu'en un seul lot.

« Dans le passé, en raison du délai de consignation d'une contravention dans le système, les gens se rendaient au palais de justice afin d'acquitter leur contravention, pour se faire dire qu'elle n'était pas encore dans le système, explique David Aikens. »

GRC

Grâce au système de contraventions électroniques, les membres peuvent balayer un permis de conduire afin d'en verser les coordonnées dans les systèmes de gestion de cas de la GRC et du ministère de la Justice.

Ce mode de contravention efficace présente d'autres avantages, notamment pour la sécurité des policiers.

En réduisant le temps que nos membres consacrent en bordure d'une route achalandée pour émettre des contraventions, nous augmentons leur sécurité, » souligne l'insp. Oliver. Ils sont moins exposés aux risques de la circulation. »

À l'heure actuelle, tous les véhicules de police opérationnelle des détachements de la GRC dans la province sont dotés du système. ■

— Mallory Procunier

LA GRC SÉCURISE LA CONNEXION AVEC EUROPOL

Le bureau d'INTERPOL Ottawa a établi une connexion sécurisée avec Europol, qui facilitera l'échange d'information et de renseignements entre les deux organismes.

En 2005, la GRC a été désignée seul organisme-ressource d'Europol au Canada. Avant qu'une connexion sécurisée ne puisse être assurée, la responsabilité d'échanger des renseignements incombait aux agents de liaison (AL) en poste à La Haye (Pays-Bas).

L'insp. Glenn Martindale, qui était AL à La Haye peu après la conclusion de l'entente, se souvient d'avoir attendu dans la rue pour échanger de manière sûre des CD contenant de l'information.

Aujourd'hui directeur d'INTERPOL Ottawa, il affirme que la connexion sécurisée non seulement réduira la pression sur les AL, mais permettra aussi la transmission sans délai de communications à la GRC.

« Ayant des priorités et des mandats bilatéraux, les agents de liaison ont déjà beaucoup à faire. Maintenant, ils n'auront plus à mettre leur travail de côté pour se rendre au bureau d'Europol afin d'envoyer l'information à notre bureau d'Ottawa », ajoute-t-il.

Michel Lépine, analyste du groupe des crimes pour INTERPOL, surveille l'information provenant de La Haye. Comme Europol s'intéresse davantage à l'analyse plutôt qu'aux affaires opérationnelles, l'information que l'organisme diffuse sur les tendances et les réseaux criminels peut s'avérer instructive et utile pour les organismes canadiens.

« C'est une base de données fort utile, soutient M. Lépine, et c'est pourquoi la demande ne cessera d'augmenter à mon avis. Europol possède toutes sortes de données des quatre coins du continent que nos groupes estiment intéressantes. »

Europol se compose de 27 États membres et cible plusieurs activités criminelles, dont l'écrémage de cartes de crédit, les bandes de motards criminalisés, les produits de contrebande et les drogues synthétiques, qui sont toutes dignes d'intérêt pour les organismes canadiens d'application de la loi.

La GRC étant le seul point de connexion, M. Lépine est chargé de filtrer les données et de les transmettre non seulement aux groupes de la GRC, mais également à d'autres organismes d'application de la loi du pays.

« Outre les policiers, Europol compte parmi son effectif des agents de contrôle des frontières et des agents de sécurité, souligne l'insp. Martindale. Il est essentiel que tous les organismes canadiens puissent échanger de l'information avec l'Europe, d'où l'importance de collaborer avec nos partenaires de l'application de la loi. »

— Sigrid Forberg

VOL DE CUIVRE EN HAUSSE

La GRC en Alberta collabore avec les intervenants du milieu pour lutter contre les vols de cuivre qui sont de plus en plus répandus.

Au cours des dix dernières années, la valeur du cuivre a augmenté de 290 %. Le vol de cuivre dans les tours de communication éloignées, les fils électriques ou les chantiers de construction a occasionné d'immenses pertes financières annuelles se chiffrant parfois dans les millions.

Rien ne permet de dissuader les voleurs de cuivre : on ne peut pas différencier le cuivre obtenu illégalement de celui obtenu légalement; il est facile de le voler dans les régions éloignées et rurales et les sentences imposées sont plutôt légères.

« Souvent, les voleurs de cuivre souffrent d'une dépendance, affirme le cap. Shawn Boutin, s.-off. resp. des vols d'auto du sud de l'Alberta. Ils croient qu'ils ne font pas de victimes, mais c'est faux. Nous sommes tous touchés. »

Le cuivre est souvent utilisé pour la mise électrique à la terre et l'enlever pose une menace grave à la sécurité des premiers intervenants, des employés et des voleurs eux-mêmes. En mai 2012, un homme âgé de 25 ans a été électrocuté en tentant de voler des câbles de cuivre dans une installation souterraine.

La hausse de la valeur du cuivre fait augmenter le nombre de vols. La GRC en Alberta collabore avec les intervenants du milieu pour faire connaître ce problème.

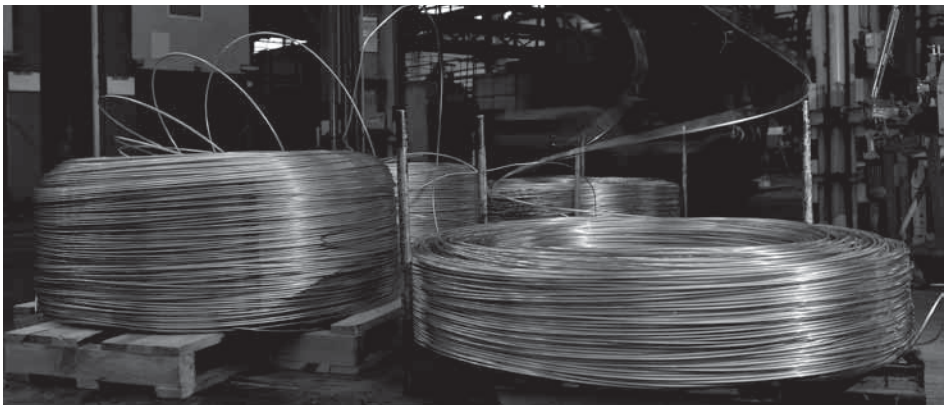

Selon Dean Young, gestionnaire de la sécurité pour AltaLink, compagnie de transmission d'électricité en Alberta, les dommages causés aux lignes de communication posent aussi une menace importante. La perte potentielle du 911 ou de la communication avec les hôpitaux et les menaces contre la sécurité et la fiabilité font qu'il s'agit plus que le simple vol d'un produit.

La GRC et les services de police de Calgary et d'Edmonton ont collaboré avec Young et ses homologues à un groupe de travail provincial sur la sécurité physique de l'électricité. Ensemble, ils se sensibilisent aux répercussions du vol de cuivre pour chaque partie et trouvent des façons de s'attaquer adéquatement au problème.

« Nous voulons contribuer à la solution, affirme Young. C'est facile pour les responsables du milieu de dire qu'il y a un problème et de demander à ce qu'on le règle. Mais ça ne suffit pas. Nous devons collaborer et trouver des solutions créatives et innovatrices. »

— Sigrid Forberg

Les EIPMF de la GRC gardent un œil sur les professionnels criminalisés, dont certains sont à l'œuvre sur Bay Street, au cœur du quartier financier de Toronto.

LA CRÈME DE LA LIE

LA CRIMINALITÉ EN COL BLANC REPRÉSENTE UN NOUVEAU DÉFI

Par Mallory Procunier

Les marchés financiers sont exposés à un nouveau danger : la fraude dont quelques-uns des plus brillants représentants des professions libérales se font les spécialistes.

Pour les membres des Équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF) de la GRC, ce sont ce qu'on appelle des « professionnels criminalisés » : avocats, comptables, banquiers d'affaires, conseillers et autres détenteurs d'un titre ou d'une qualification professionnelle qui s'engagent sur les marchés financiers dans le but de commettre des actes frauduleux.

Ce ne sont pas forcément eux qui mènent la charge, mais vu leur connaissance des marchés, ils sont convoités par les groupes du crime organisé à la recherche de profits rapides.

« Le manque de connaissances étant leur principal handicap, les groupes criminalisés cherchent à favoriser leurs desseins criminels en débauchant des professionnels capables d'effectuer des placements », analyse l'insp. Denis Desnoyers, directeur des EIPMF, à Ottawa.

Ces professionnels criminalisés se livrent à divers types de fraude. Au dire de Desnoyers, la plus répandue est la manipulation du marché, qui consiste par exemple à gonfler la valeur d'une action avant de la vendre au prix fort.

PROJET STOCKHOLDER

Avant 2010, les EIPMF ignoraient l'étendue exacte de l'action des professionnels criminalisés sur les marchés financiers. En février 2010, pour s'informer à ce sujet, elles ont entrepris le projet Stockholder avec les Renseignements criminels de la GRC et ont ainsi passé en revue toutes les affaires liées aux marchés financiers dont la police canadienne avait été chargée.

Cette analyse a permis d'établir que la GRC avait été chargée de l'application de la loi dans 90 % des cas d'infractions liées aux valeurs mobilières survenus au Canada.

« Ils nous ont donné le mandat d'assumer un plus grand rôle de direction dans ces affaires, de nous concentrer sur le renseignement stratégique plutôt que de simplement réagir aux plaintes », explique Desnoyers.

Le projet Stockholder, maintenant achevé, était la première de quatre étapes. Il reste aux EIPMF à collecter des données auprès des commissions des valeurs mobilières, à mener un exercice d'exploration de données afin de recueillir davantage de renseignements et à participer à une opération « en direct » consistant à suivre en temps réel les activités suspectes sur les marchés.

« En un sens, notre objectif est de faire la patrouille dans un village virtuel », résume Desnoyers.

Ayant de la situation une meilleure idée d'ensemble, les enquêteurs parviennent à identifier les professionnels criminalisés, à comprendre les liens qui les unissent et à déterminer lequel d'entre eux il faut arrêter en premier pour déstabiliser le vaste réseau dont ils font partie.

« Nous sommes beaucoup mieux à même de cibler nos interventions et d'agir de manière préventive, constate Desnoyers, et beaucoup mieux équipés pour repérer les incidents qui surviennent sur les marchés financiers.

UNE LONGUEUR D'AVANCE

Mais à mesure que la criminalité évolue et que les criminels cessent de correspondre aux stéréotypes, on a besoin de nouvelles méthodes pour garder une longueur d'avance sur eux.

« On était si absorbés par nos gros dossiers qu'on n'avait pas le temps d'apprendre à connaître notre environnement humain », indique le surint. Dave Bellamy, chef des

EIPMF de Toronto.

Les EIPMF de Toronto ont fait le choix de revenir au travail policier « à l'ancienne » en sortant dans la rue, en l'occurrence Bay Stret, pour aller au-devant des membres de la collectivité.

Patrick Kong, analyste des marchés pour les EIPMF de Toronto, a eu l'idée de l'initiative « Meet the Street », sous l'enseigne de laquelle les policiers des EIPMF vont rencontrer les chefs de la conformité des entreprises ayant pignon sur rue (firmes de placement, de courtage ou de gestion d'actifs, sociétés de caisse de retraite, etc.) pour leur parler des professionnels criminalisés.

Depuis deux ans, l'EIPMF fait connaître son mandat, ses méthodes et le type d'affaires sur lesquelles elle enquête. En s'adressant aux habitués de Bay Street, les EIPMF de Toronto espèrent créer des liens assez solides avec le milieu financier pour que les gens qui y travaillent n'hésitent pas à demander conseil à la police et à renseigner celle-ci sur d'éventuelles infractions.

À l'inverse, il peut arriver que l'EIPMF sollicite l'aide du milieu financier en cours d'enquête.

Au dire de Kong, les gens ont très bien réagi à l'initiative « Meet the Street » parce que la majorité d'entre eux ne cherche rien d'autre qu'à agir comme il faut.

« Ils sont tous d'accord pour dire que collaborer avec la GRC est bon pour les affaires, précise Kong. Ils comprennent que, si un malheur devait se produire pendant qu'ils sont aux commandes, c'est leur réputation qui en souffrirait. »

L'initiative « Meet the Street » a récemment été enrichie par des conférences s'adressant aux étudiants en MBA de plusieurs universités canadiennes. Ces conférences mettent l'accent sur la prévention de la criminalité en invitant les étudiants, au seuil de leur carrière, à prendre des décisions qui leur éviteront d'avoir à faire l'objet d'une enquête criminelle.

En ce qui a trait aux nouveaux types de criminalité et de criminels, notamment les professionnels criminalisés, les membres des EIPMF conviennent que sensibilisation et mise en relation forment la clé du succès des activités de prévention et de répression.

« S'intéresser aux tendances criminelles qui se font jour sur les marchés financiers, cela ne veut pas dire examiner des dossiers isolément, affirme Kong, mais tenter de comprendre ce qui les relie. » ■

UN RÉSEAU COMPLEXE

PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES CONVENTIONNELLES

Par Sigrid Forberg

La criminalité sur Internet a beau poursuivre son expansion transjuridictionnelle, les policiers trouvent toujours des moyens de surmonter les obstacles. En matière de cyberexploitation des enfants, le Web facilite la tâche aux délinquants mais mène la vie dure aux enquêteurs.

Au Canada, les groupes de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet (LEEI) tendent à passer le plus clair de leur temps à traiter les innombrables plaintes et renvois reçus. Plus tôt cette année, 14 organismes, dont des services provinciaux, ont consacré cinq mois à l'opération Snapshot, un projet d'enquête proactif ciblant les pédoprédateurs en ligne.

Le projet a engendré 32 enquêtes et la saisie de plus de 100 ordinateurs et disques durs, et de centaines de milliers d'images. Plus important encore, un garçon victime d'exploitation depuis plusieurs années a été secouru à Saskatoon, en Saskatchewan.

« Nous aimerions croire que nous pouvons tout le temps secourir des enfants, mais ça n'arrive pas souvent malheureusement », confie le serg. Darren Parisien, du Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités. « La chance a été de notre côté une fois dans le cadre de cette enquête et, de toute évidence, c'est un exploit que nous ne sommes pas près d'oublier. »

Le serg. Parisien, qui a dirigé l'enquête, a demandé aux groupes de LEEI du Man., de la Sask., de l'Alb., des T.N.-O. et du Nun. s'ils souhaitaient prendre part à une enquête multiorganisme.

De l'avis du s.é.-m. Ron Weir, off. resp. du groupe de LEEI de la Sask., qui comprend différents corps policiers municipaux ainsi que la GRC, la réponse était facile.

« Nous n'avons pas hésité. Le travail intégré nous procure plus de ressources et nous permet d'atteindre les résultats voulus puisque nous poursuivons tous le même objectif », lance le s.é.-m. Weir.

Le serg. Stephen Rear, du groupe de LEEI du Man., ajoute que cette approche est essentielle pour rester aux aguets. Et sachant qu'aujourd'hui les cyberprédateurs utilisent de plus en plus les téléphones intelligents pour échanger discrètement des images et de l'information, les organisations policières doivent se tenir au courant des nouvelles technologies.

« Autrefois, nous travaillions en vases clos, mais nous avons changé notre façon de faire il y a quelques années, explique-t-il. Nos résultats sont meilleurs parce que nous échangeons ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, nos pratiques exemplaires, nos difficultés et la jurisprudence. »

Les délinquants ne se contentent plus d'échanger sur les médias sociaux; ils en profitent pour trouver et conditionner leurs victimes.

Malheureusement, vu la facilité des échanges et de l'accès au contenu, ce qui semble inoffensif peut vite se transformer en cauchemar. Autrefois, les délinquants devaient traîner dans les parcs et devant les écoles pour s'approcher des enfants; de nos jours, il leur suffit d'un clic de souris.

« Les enfants ne comprennent pas la gravité des situations dans lesquelles ils peuvent se retrouver, s'alarme le s.é.-m. Weir. Tout ce qu'ils veulent, c'est avoir beaucoup d'amis, peu importe s'ils les connaissent ou s'ils permettent à des prédateurs de communiquer avec eux ».

La sensibilisation est devenue la priorité absolue des policiers partout au pays. Le serg. Rear explique qu'il est important de faire comprendre aux enseignants comme aux parents et aux jeunes que ce qu'on publie dans le cyberespace est impossible à contrôler.

« Quand nous parlons aux enfants, nous leur expliquons les effets durables de leurs décisions, affirme le serg. Rear. Et lorsque de nombreuses plaintes viennent de certaines régions, nous tentons de cibler les écoles et présenter des exposés sur le sujet. »

Le serg. Parisien espère que la sensibilisation contribuera à réduire la charge de travail, mais estime que les policiers doivent continuer à parfaire leurs méthodes, surtout la collaboration.

« Je pense que nous, policiers, savons très bien repérer nos points faibles, l'un d'eux étant la coordination, explique-t-il. Les délinquants s'arrangent pour échanger leurs documents, clavarder et se rencontrer. Nous devons juste élargir nos horizons et mieux faire. » ■

BRISER LE CYCLE

LA GRC DÉTOURNE LES JEUNES DU CRIME

Par Sigrid Forberg

L'existence d'un casier judiciaire peut restreindre de beaucoup les débouchés pour un jeune à l'âge adulte. Après des premiers démêlés avec la justice, il est difficile pour un jeune de repartir à neuf.

Mais en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, la police peut se prévaloir de mesures extrajudiciaires pour aider un jeune impliqué dans un crime.

C'est dans cet esprit que la GRC au Nouveau-Brunswick a entrepris d'éviter le système de justice pénale aux jeunes en les mettant en contact avec les services communautaires. Les études montrent d'ailleurs qu'en abordant les facteurs de risque qui ont initialement motivé le jeune au crime, on parvient à réduire le crime à long terme.

Pour l'insp. Rick Shaw, officier responsable du groupe de la réduction de la criminalité au Nouveau-Brunswick, la GRC excelle à mettre les méchants sous les verrous, mais le mandat fondamental de la police implique aussi la responsabilité de prévenir le crime.

« Le Canada est un pays sûr – les parents et l'école s'en tirent bien avec la plupart des jeunes, mais il y a toujours un segment des jeunes attirés par le crime, explique l'insp. Shaw. Il ne s'agit pas de délinquants prolifiques, ni de criminels professionnels, mais ils peuvent prendre cette tangente et il nous incombe de nous prévaloir de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* pour leur venir en aide. »

Ce groupe, les adolescents à risque modéré à élevé de 12 à 17 ans, peut souvent reprendre le droit chemin avec l'aide des services pertinents.

L'insp. Shaw a supervisé la mise en œuvre du programme d'intervention et de déjudiciarisation à l'intention des jeunes au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de cette initiative, des agents de programmes communautaires (APC) entrent en liaison avec divers membres de la collectivité – depuis les conseillers scolaires aux professionnels de la santé mentale en passant par les services d'aide aux toxicomanes. Les APC sont des membres civils de la GRC

GRC

Un agent de programmes communautaires de la GRC et des partenaires communautaires discutent de la question des jeunes à risque.

et, jusqu'en 2009, leur travail consistait essentiellement à faire des exposés dans les écoles et à interagir avec des jeunes à faible risque. Seema Poirier, une APC à Campbellton, dit que les changements ont été très positifs pour toutes les parties concernées.

« L'objectif vise précisément à éviter aux jeunes un casier judiciaire afin qu'ils puissent reprendre le droit chemin, explique M^me^ Poirier. Je pense que cette tâche nous incombe. En abordant leurs difficultés dès le départ, nous pourrions réduire de 25 à trois le nombre éventuel d'interventions à leur égard par la suite. »

Mais ce n'est pas uniquement une question de réduire la charge de travail des policiers; la création du comité de déjudiciarisation et l'établissement de contacts communautaires facilitent l'échange d'information et la quête de solutions holistiques en temps opportun.

Cela dit, l'initiative n'accorde pas une immunité absolue pour tout genre de conduite criminelle. Si le jeune choisit de poursuivre dans la voie du crime, il devra répondre à des accusations à la première récidive.

Selon Véronique Essiembre, travailleuse sociale auprès des services d'aide aux toxicomanes à Campbellton, éviter le système de justice pénale aux jeunes peut faire toute la différence.

Un jeune avec qui elle a traité récemment avait été appréhendé en possession d'une vaste quantité de drogues. Âgé de seulement 15 ans, il ne comprenait pas les répercussions d'un casier judiciaire, qui allait faire obstacle à toute recherche d'emploi pour le restant de sa vie. L'ironie de la situation, c'est qu'un emploi peut justement aider le jeune à éviter les ornières du crime.

« Lorsqu'ils ont un emploi, mon Dieu, quelle différence cela fait dans leur vie, même s'ils ont des problèmes d'estime de soi ou de toxicomanie, souligne M^me^ Essiembre. Mais une fois marqués au fer rouge d'un casier judiciaire, ils risquent de maintenir le comportement à risque. »

La déjudiciarisation n'est pas embrassée d'emblée par tous les membres; certains en ont déjà plein les bras – c'est certainement plus accaparant d'intervenir que de porter des accusations. Mais à long terme, le jeu en vaut la chandelle et permettra de réduire leur charge de travail.

« Il est judicieux d'envisager cette façon de faire, explique M^me^ Poirier. Comme nombre d'entre nous avons déjà des liens dans la collectivité, nous sommes en mesure d'assurer un certain suivi. Le simple fait que les partenaires communautaires et les jeunes sont disposés à y prendre part témoigne de l'efficacité de la démarche. »

Et c'est une réussite pour beaucoup de participants. M^me^ Essiembre croit savoir qu'on a abordé le jeune homme cité plus haut au bon moment pour qu'il modifie le cours de sa vie.

« Il s'agit d'aiguiller le jeune vers les bons services au moment opportun, explique l'insp. Shaw. Et nous n'y parvenons qu'en connaissant les circonstances motivant son comportement, d'où l'importance de procéder à des évaluations. Il faut savoir poser un diagnostic avant de prescrire un remède. » ■

Le s.-lt Jeffrey Paul Delisle, l'officier de renseignements de la Marine qui a vendu de l'information militaire à la Russie, travaillait à une base des Forces canadiennes située à Halifax (Nouvelle-Écosse).

UN ESPION PARMI NOUS

LE PROJET STOIQUE DÉCOUVRE DES PRATIQUES EXEMPLAIRES POUR LA CONDUITE D'ENQUÊTES COMPLEXES

Par Mallory Procunier

En qualité d'officier de renseignements de la Marine canadienne affecté à Halifax (Nouvelle-Écosse), le s.-lt 1 Jeffrey Paul Delisle avait accès à une grande quantité d'informations protégées.

En 2007, il a commencé à vendre ces informations à un organisme de renseignements russe, une première pour les autorités policières canadiennes.

Approchée pour participer à l'enquête, la GRC a mis sur pied le projet Stoique, une enquête multidimensionnelle propre à faire rapidement la lumière sur ce crime complexe.

DE BONNES MÉTHODES

L'espionnage ne date pas d'hier. Pourtant, en janvier 2012, Delisle est devenu la première personne à être inculpée en vertu du par. 16(1) de la *Loi sur la protection de l'information*.

« On n'a jamais mené d'enquête liée à l'espionnage qui fût aussi complexe ou aussi grave, déclare le surint. pr. Larry Tremblay, directeur général des Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN), à Ottawa. Ce genre d'affaires étant très rare, nous ne disposions pas d'un catalogue de pratiques exemplaires ou de méthodes de fonctionnement normalisées parmi lesquelles choisir. N'ayant pas l'expérience de tels dossiers, nous avons dû être novateurs, agir rapidement et de la façon la plus éclairée possible à mesure que l'enquête avançait. »

Les faits de l'affaire avaient de quoi décourager : non seulement le suspect était un employé de la Défense nationale, mais des renseignements sensibles, des techniques d'enquête et la réputation du Canada à titre de partenaire de sécurité fiable étaient en jeu. C'est pourquoi l'enquête a été menée à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse.

« Vu le caractère sensible de cette enquête criminelle relative à la sécurité nationale, il nous est apparu essentiel, pour assurer son succès, de préserver la confidentialité de tout ce que nous faisions », explique Tremblay.

Afin de garantir l'intégrité de l'enquête, les ECSN ont chargé les bureaux de la GRC à Montréal de collecter de l'information et de diriger l'enquête criminelle.

« Il ignorait l'existence de notre enquête, et pour nous, il était plus facile de prendre des précautions et d'agir à son insu en travaillant à partir d'un lieu aussi éloigné », commente la surint. Martine Fontaine, qui dirige les activités de sécurité nationale de la GRC au Québec.

Une fois les compétences et l'expérience des employés des ECSN jumelées à celles du personnel de Montréal, il ne pouvait se présenter aucun obstacle qui ne pût être surmonté.

« Cela a été un vrai travail d'équipe. Prenant appui sur le savoir-faire des ECSN et de nos alliés pour mieux comprendre ce qui nous attendait, nous avons usé des techniques d'enquête courantes au mieux de nos capacités et de la façon la plus rapide et la plus efficace possible », relate le surint. pr. Gaétan Courchesne, chef des enquêtes criminelles de la GRC au Québec.

Poussant plus loin l'innovation, les ECSN ont sollicité la participation des Opérations techniques (OT) de la GRC dès le début de l'enquête. D'habitude, les experts techniques n'interviennent pas avant l'installation de dispositifs d'écoute électronique ou de quelque autre moyen au service des enquêteurs.

Les ECSN savaient que les OT, dans le cadre du projet, pourraient leur fournir de précieux renseignements et les aider à pla-

nifier leur enquête de manière à ce que soit recueillie une preuve suffisante pour étayer des accusations criminelles.

Compte tenu de la nature sensible de l'enquête, les réunions préparatoires portaient seulement sur les tâches à accomplir dans l'avenir immédiat. Le « droit de savoir », par opposition au « besoin de savoir », a été l'un des principes directeurs du projet Stoique.

« Nos employés n'étaient informés que des objectifs et des aspects techniques de l'opération, précise le surint. pr. Stan Burke, directeur général des services techniques d'enquête de la GRC. Ils ignoraient quel était le pays concerné et n'avaient pas de vision globale de l'enquête. »

Cette segmentation du travail ne touchait pas uniquement les OT : tout comme eux, l'équipe d'enquête au Québec se concentrait sur ses propres activités sans connaître dans le détail celles des autres équipes. Les éléments d'information que détenaient les diverses unités opérationnelles n'étaient rassemblés qu'au plus haut niveau de commandement. L'équipe chargée de surveiller la résidence de Delisle, par exemple, n'avait pas accès aux renseignements sensibles obtenus par celle chargée de surveiller son lieu de travail.

« Chacun se livrait à un travail circonscrit et précis, ce qui exige beaucoup de discipline, commente Tremblay. Il revenait aux chefs de la structure de commandement intégrée d'agencer les pièces du puzzle pour se faire une idée de la situation dans son ensemble. »

Ce n'est pas ainsi que l'on procède habituellement, mais cela était nécessaire pour protéger l'intégrité de l'enquête et empêcher la communication non autorisée d'informations sensibles.

« On a assez de nos dix doigts pour compter le nombre de membres de la GRC qui savaient ce que nous faisions et connaissaient l'identité de notre cible », reconnaît Tremblay.

Bien que chaque unité travaillât isolément, l'information recueillie était rassemblée au sommet de la hiérarchie.

« Tous les éléments d'information étaient acheminés aux ECSN, et c'est là que les décisions étaient prises, en coordination avec les divisions et les OT », résume Burke.

DU PERSONNEL COMPÉTENT

Pour la plus grande partie de l'enquête, les membres civils et réguliers des OT avançaient en territoire inconnu. Ils ont su, tout en gardant secrètes les techniques employées par la GRC dans la conduite d'enquêtes sensibles, respecter un échéancier très serré et user de nouvelles méthodes pour collecter des éléments de preuve propres à garantir le succès de la poursuite.

« En faisant appel aux membres fiables et qualifiés que nous comptions dans nos rangs, nous sommes parvenus à faire ce que certains experts estimaient impossible de faire », se flatte le s.é.-m. Mark Flynn, chef de la Section des affaires spéciales « I » chargée des interceptions secrètes.

Le personnel de la GRC à Montréal a compris tout l'avantage qu'il y avait à collaborer avec le Service des poursuites pénales du Canada dès le début de l'enquête. Participant aux discussions des partenaires policiers, celui-ci a pu fournir un soutien hors pair dans les meilleurs délais.

LEÇONS RETENUES

L'emploi de ces méthodes a fait du projet Stoique une enquête approfondie et efficace : il a empêché toute autre fuite d'information, et Delisle n'a pas tardé à être traduit en justice. Il a plaidé coupable en octobre et a été déclaré coupable en février 2013.

« Quand on pense que l'effectif chargé de la sécurité nationale s'occupait seulement d'activités antiterroristes, le simple fait d'avoir contré une menace d'une toute autre nature, l'espionnage, et d'avoir mené à terme une entreprise qu'on disait au départ irréalisable, est en soi exceptionnel, souligne Tremblay. Cela témoigne de la grande habileté, du professionnalisme, de l'engagement et de la souplesse dont nos membres sont capables. »

Tous ceux qui ont participé à cette enquête sans précédent estiment avoir appris beaucoup de choses sur la façon de s'y prendre avec d'aussi complexes infractions à la sécurité nationale.

Burke nous dit que les OT ont changé leur mode d'approche : désormais, ils évaluent le contexte auquel les enquêteurs font face, relèvent les difficultés techniques qui en découlent et réunissent des groupes de travail pour imaginer différents scénarios propres à aplanir ces difficultés.

Les Affaires spéciales « I » savent maintenant qu'il est préférable de compter sur un éventail de techniques prêtes à l'emploi que l'on peut combiner selon les besoins plutôt que d'avoir à chaque fois à créer de toutes pièces une solution compliquée couvrant tous les aspects de l'enquête.

« On ne peut plus fonctionner comme ça, tranche Flynn. Faute de fonds et de personnel, nous devons beaucoup mieux centrer nos efforts si nous voulons disposer des solutions adéquates au moment opportun ».

D'après Courchesne, de solides partenariats transfrontaliers sont indispensables dans ce genre d'affaires, et les intervenants doivent trouver le moyen de collaborer à distance.

« Nous devons miser sur nos points forts, mais aussi jeter un œil à l'extérieur, diffuser nos pratiques exemplaires et recueillir plus d'information afin d'être en mesure de trouver sans délai de bonnes solutions, comme nous l'avons fait ici, analyse Courchesne. Le succès d'une enquête pareille repose en partie sur des partenariats judicieux avec les trois ordres de gouvernement. »

Comme la criminalité évolue au diapason de la technologie, les organismes d'application de la loi ont tout intérêt à savoir comment les criminels s'en servent. Au dire de Fontaine, la police doit maîtriser les outils technologiques permettant de sécuriser ses communications avec ses partenaires au cours d'enquêtes sensibles, car cela sera bientôt la norme.

« Il n'y a pas si longtemps, l'interception d'appels téléphoniques était la norme. Mais plus maintenant, indique Fontaine. Il nous faut absolument être à la page en matière de technologies et de systèmes de communication. »

Tous s'entendent cependant sur ceci : ce n'est pas en réinventant la roue qu'on arrivera à faire échec aux formes de plus en plus complexes de criminalité.

« Ce qui distingue cette affaire des autres, ce n'est pas le recours à une pratique ou à un outil particuliers, c'est le degré de persévérance, d'innovation et de planification qu'il a fallu pour tirer le meilleur parti des techniques d'enquête disponibles, conclut Tremblay. Innovantes, en effet, ont été la contribution de nos divers experts, chargés d'accomplir des tâches dont ils ont le secret, et la création d'une structure et de conditions de commandement adaptées au défi à relever. » ■

COMMENT LES LEADERS DE LA POLICE PEUVENT-ILS MIEUX PLANIFIER L'AVENIR?

LES SPÉCIALISTES

- **Cathy L. Lanier, chef du Service de police métropolitain de Washington, D.C.**
- **Christopher Murphy, Ph.D., département de sociologie et d'anthropologie sociale, Université Dalhousie, Nouvelle-Écosse**
- **Cal Corley, commissaire adjoint de la GRC, directeur général du Collège canadien de police**

CHEF CATHY L. LANIER

Je vois un grand défi pour les leaders policiers, surtout dans les villes en croissance rapide : seront-ils prêts à servir les nouveaux secteurs commerciaux et résidentiels que fait pousser le développement économique rapide sur leur territoire de compétence?

Comme d'autres grandes villes, Washington connaît une croissance fulgurante de son secteur économique et de sa population. Or, plus de commerces, de restaurants, de bureaux et de résidences appellent plus d'attention policière. Il faut planifier prudemment pour être prêts à relever les défis.

1. Participez aux discussions dès l'élaboration des plans.

Souvent, les villes abordent distinctement la sécurité publique et le développement économique. Les élus et les promoteurs suivent des plans de développement, mais n'abordent la police qu'une fois le quartier construit.

En fait, la police devrait participer aux discussions dès le début de la planification. Parce que j'ai pu parler tôt avec les promoteurs ici à Washington, j'ai pu recueillir de l'information qui m'a permis d'élaborer des stratégies de patrouille longtemps d'avance.

Par ailleurs, en nous prononçant sur certains aspects préoccupants des plans (lieux fermés, éclairage inadéquat, étroitesse des trottoirs, insuffisance des systèmes de sécurité, etc.), nous avons donné la chance aux promoteurs de les modifier avant qu'il soit trop tard.

2. Expliquez-vous.

Dans notre monde dominé par les modèles statistiques complexes, certains leaders policiers ne savent plus présenter des arguments convaincants, fondés sur la recherche et les faits, pour expliquer leur besoin de mieux préparer des ressources renflouées pour l'avenir.

Aux prises avec des priorités en concurrence et des budgets comprimés, les chefs de police rêvent s'ils croient de nos jours pouvoir obtenir des ressources supplémentaires en n'invoquant auprès des élus que la croissance commerciale et résidentielle de la ville.

À Washington, nous avons analysé absolument toutes les données dont nous disposions. Les données sur la criminalité et la population, bien sûr, mais aussi le nombre d'unités d'habitation, de commerces, de bureaux, de bars et de restaurants figurant dans les plans, ainsi que des données sur le transport, les permis d'exploitation et les tendances dans le développement.

Nous avons parlé aux promoteurs, aux commerçants et à des organisations. Ce que nous avons appris de notre analyse nous aide à présenter un dossier plus étoffé au soutien de nos plans à long terme, parce que nous savons quel type de développement a une incidence plus forte sur notre charge de travail et ce que cette incidence sera.

Par exemple, nous savons combien de tavernes ou de bars seront ouverts dans un îlot avant d'avoir besoin d'accroître le nombre de nos policiers. Nous connaissons aussi les étapes charnières du développement et les exigences que chacune aura sur notre charge de travail.

3. Misez sur les bons employés et la technologie efficace.

Même les plans les mieux conçus doivent être exécutés par des gens efficaces. L'embauche stratégique et bien planifiée est essentielle pour doter le service d'employés de qualité et éviter de devoir précipiter l'embauche au détriment possible des normes de recrutement.

Investir dans les bonnes technologies donne les moyens de travailler plus intelligemment et plus efficacement.

Grâce à une bonne planification, nous sommes un service de police moderne, adaptable et prêt à relever tous les défis qui nous attendent.

CHRISTOPHER MURPHY, PH.D.

Un investissement dans le savoir paie toujours les meilleurs intérêts. — Benjamin Franklin

Quand je regarde dans ma boule de

cristal pour les leaders policiers du Canada, je vois la nécessité de se préparer pour un avenir à la fois prévisible et imprévisible.

Les problèmes prévisibles sont en fait le prolongement de problèmes connus qui ne disparaîtront pas : trop d'appels de service, beaucoup de crimes conventionnels, erreurs occasionnelles, ressources insuffisantes, difficultés de recrutement et de promotion.

Et puis il y a les prévisibles problèmes imprévisibles : problèmes occasionnels d'ordre public (manifestations politiques), urgences en sécurité publique (ouragans, épidémies), menaces occasionnelles de terrorisme (au pays et à l'étranger) et crimes nouveaux (cybercriminalité).

Dominant tous ces problèmes, il y a celui central du leadership et de la gestion nécessaires pour optimiser l'utilisation de ressources policières de plus en plus limitées, et pour maintenir la confiance et le soutien du public et des politiciens en un service de police réduit et changé. Un défi!

À court terme, je crois, nous connaîtrons une « gestion intelligente » — la répartition et le ciblage des ressources limitées des services de police pour obtenir une incidence maximale reposeront sur de nouveaux modèles d'information, d'analyse et d'innovation. La nécessité aidant, la police axée sur le renseignement ne sera plus un mot à la mode, mais une réalité.

Les leaders policiers devront avoir des connaissances, de la créativité, un sens de l'analyse et de la réflexion — ils devront voir l'information et la connaissance comme des atouts et oser investir dans la recherche afin de créer des connaissances. Même les entraîneurs sportifs ont recours de nos jours à l'analyse de données profondes pour éclairer leurs décisions de gestion.

Les leaders policiers de demain devront prouver à leurs employés autant qu'au public et à la classe politique que leur utilisation judicieuse des ressources policières a une incidence réelle sur les problèmes policiers. La marotte des gestionnaires modernes sera « Je veux voir les chiffres! »

Le travail policier est devenu trop complexe, trop important et trop cher pour qu'on le condamne aux pratiques passées, aux activités non examinées, aux hypothèses non vérifiées et aux résultats flous.

Même si la gestion se fondra davantage sur la science et la connaissance, le travail policier demeurera une entreprise éminemment sociale et politique, qui ne saurait être entièrement régie par l'analyse rationnelle, les données et les résultats.

Tout service chargé de régler des conflits – qu'ils concernent le comportement, la propriété, la sécurité publique ou la justice criminelle – sera forcément aux prises avec des valeurs sociales et des émotions en concurrence.

Alors, tout en se fondant davantage sur les faits, les leaders policiers de demain devront communiquer efficacement pour convaincre les sceptiques d'accepter l'inévitable changement dans ce que fait la police et dans sa manière de le faire.

Espérons qu'ils auront les faits et les connaissances nouvelles qui leur faciliteront la tâche.

COMM. ADJ. CAL CORLEY

C'est un vrai séisme qui secoue actuellement le milieu policier opérationnel. Plusieurs facteurs l'obligent à se transformer : la récession mondiale, la nature changeante du crime et la complexité croissante du travail sous ses angles opérationnel, administratif et de gouvernance, entre autres. Parallèlement, le gouvernement et la population exigent plus de réaction et de responsabilisation de la part des services de police.

Ces facteurs ne sont pourtant que la pointe de l'iceberg. Il y en a encore tant d'autres qui se conjuguent pour infléchir l'avenir du travail policier — un avenir qu'on vit déjà! Le rythme du changement est tel que bien des organisations policières peinent à s'y adapter.

Au Royaume-Uni et dans certains coins des États-Unis, la récession a forcé les événements et forcé la police à une révolution de son organisation et de sa prestation de services.

Les organisations policières savent planifier et apporter des améliorations continues, mais peu parviennent à concrétiser le changement transformationnel. La complexité et l'incertitude de la situation présente entraîneront une transformation d'une profondeur qu'on n'aura pas vue depuis la création de la police moderne en 1829.

Qu'est-ce que cela signifie pour les leaders de la police canadienne? Dans de telles circonstances, comment pouvons-nous ne pas investir dans la planification? Certains experts, comme le regretté professeur émérite Russell Ackoff de la Wharton Business School, proposent une stratégie de rechange, contre-intuitive : se concentrer sur le présent.

Sous cet angle, la question devient alors : dans quelle position notre organisation devrait-elle se trouver aujourd'hui et où en est-elle dans les faits?

Une fois cette analyse terminée (et elle est plus difficile qu'il n'y paraît), il faut trouver le moyen de concentrer les énergies limitées de l'organisation pour combler l'écart. Bien exécutée, cette stratégie peut faciliter la préparation de l'avenir en fonction du contexte en évolution.

Dans le même ordre d'idées, deux autres avenues méritent qu'on les explore :

1. *Améliorer la préparation au changement de l'organisation.*
Accroître la préparation au changement devrait être une priorité pour tous les leaders. Une organisation prête pour le changement se donne les moyens de se transformer et facilite le changement en éliminant les barrières que posent à la transformation réussie les systèmes, politiques et comportements ancrés.

2. *Préparer la prochaine génération de leaders.*
Préparer et former la prochaine génération de leaders est primordial. Les leaders de police de demain devront avoir un ensemble de compétences et de connaissances accrues :

- Pour cocréer de nouvelles visions de l'organisation policière, concevoir des techniques de collaboration avec des acteurs nouveaux et non traditionnels en vue de fournir les futurs services d'application de la loi.
- Pour diriger et coordonner les services de police aux mandats variés, étatiques et autres.
- Pour concrétiser une réforme plus profonde que jamais réalisée par le passé.
- Pour instiller la culture de l'innovation et de l'apprentissage essentielle au succès futur de l'organisation.

Le Canada a joui de la force relative de son économie, ce qui a laissé le temps aux leaders policiers et aux gouvernements d'observer et d'analyser les changements qui se vivent partout ailleurs pour en tirer des leçons. Toutefois, les économistes nous disent que la police n'échappera pas à la réalité économique. Des réformes profondes sont inévitables. Le temps est venu de procéder à la réforme. ■

L'AVENIR DE LA POLICE AU CANADA

UNE VISION QUI INSPIRE L'ACTION

Par Tullio Caputo, Ph.D., Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Carleton

Ces dernières années, une réflexion s'est amorcée au pays sur l'avenir et la durabilité des services de police. Les enjeux à cet égard mobilisent de plus en plus l'attention des chefs de police, des associations policières, des organes de gouvernance des corps policiers, de tous les ordres de gouvernement et du public.

Si la réflexion a d'abord été axée sur la dimension économique des services de police, un éventail de facteurs internes et externes a mené les interlocuteurs à un point critique : la question n'est pas de savoir si des changements se profilent à l'horizon, mais quels en seront les aspects, les acteurs et les éléments moteurs.

ÉLÉMENTS MOTEURS DU CHANGEMENT

La crise financière de 2008 a eu des répercussions profondes sur la police. En Grande-Bretagne, les corps de police ont subi des compressions budgétaires de l'ordre de 20 pour cent.

Aux États-Unis, certains services de police ont réduit les effectifs de première ligne et, dans certains cas extrêmes, c'est le service entier qui a fermé ses portes.

Au Canada, les corps de police subissent aussi des compressions budgétaires, les coûts de la police représentant une part importante des budgets municipaux. L'ironie de la chose, c'est que ces compressions surviennent au moment où les taux de criminalité chutent.

Et si les répercussions immédiates de ces compressions sont difficiles à gérer, selon l'économiste Don Drummond, il s'agirait de la « nouvelle norme » (2012).

Si de nombreux facteurs externes doivent être pris en compte dans cette réflexion sur l'avenir de la police, les cinq éléments suivants sont particulièrement déterminants : l'évolution démographique, la menace du terrorisme et du crime organisé internationaux, les changements juridiques récents, la nature nouvelle du crime et la polarisation grandissante de la société.

L'évolution démographique de la population canadienne reflète le caractère de plus en plus hétérogène de notre société, qui a des répercussions graves pour la police, notamment les problèmes liés à la diversité, le profilage racial et les crimes haineux (GRC, 2011).

Deuxièmement, le terrorisme international et la menace grandissante posée par le crime organisé étranger obligent la police à composer à la fois avec des problèmes mondiaux et les enjeux de la criminalité à l'échelle locale.

La question du rôle que la police devrait jouer dans la résolution d'enjeux transfrontaliers complexes et coûteux demeure entière. D'abord, la responsabilité d'aborder ces problèmes relève-t-elle de la police et, dans l'affirmative, celle-ci aura-t-elle les ressources, les connaissances et les compétences voulues pour les résoudre?

Troisièmement, les changements juridiques récents, dont de nombreux arrêts de la Cour suprême du Canada, ont eu des répercussions profondes sur les façons de faire de la police. Ces arrêts ont entraîné l'alourdissement de la charge de travail et transformé les procédures policières au point que de nombreuses activités prennent beaucoup plus de temps et de ressources qu'auparavant (Commission du droit, 2006; Malm et al, 2005).

Quatrièmement, la nature nouvelle des crimes constitue un élément déterminant pour la police, surtout les crimes liés à l'utilisation d'Internet et des technologies de l'information – depuis la cyberintimidation aux diverses formes de cybercriminalité, en passant par le vol d'identité, la pédopornographie, la fraude de cartes, etc. (GRC, 2011).

Enfin, la polarisation croissante de la société pourrait constituer un enjeu complexe pour la police. Ces dernières années, on a assisté à l'intensification des manifestations et des émeutes. Si le public possède le droit de manifester pacifiquement, nombre des incidents relevés ont mis en danger à la fois les policiers et les citoyens.

Cela dit, l'écart grandissant entre les nantis et les démunis et le caractère soutenu de la crise financière actuelle donnent à penser que la police sera davantage appelée à maîtriser des segments marginaux de la population : pauvres, itinérants, malades mentaux, chômeurs chroniques et éléments inemployables de la société.

L'écart entre les classes socioéconomiques qui se creuse, le recours intensifié à la sécurité privée, le coût élevé des enquêtes sur les crimes économiques complexes et la priorité que la police accorde aux crimes de la rue pourrait en inciter certains à dire que les riches profitent des services de la police, alors que les pauvres en sont la cible.

Après plusieurs décennies de bouleversements, la communauté policière est devenue méfiante à l'égard du changement et réticente à changer pour le simple plaisir de changer.

Les équipes de mobilisation de quartier à Edmonton soutiennent la prévention criminelle et la mobilisation communautaire depuis 12 ans.

Dan Riedhuber

Certains dirigeants policiers ont abordé le contexte actuel en le définissant surtout en fonction de termes économiques pour ensuite appliquer des stratégies financières conventionnelles – la recherche d'économies et la rationalisation des activités. Toutefois, une telle démarche nous amène à définir les enjeux en termes d'échelle plutôt que de portée, et à escamoter la question de la nature et du rôle de la police.

Surtout, les changements envisagés sont de nature graduelle plutôt que transformationnelle, évolutifs plutôt que révolutionnaires. Ce qui n'est peut-être pas surprenant compte tenu des contraintes économiques actuelles, de la culture policière en place et de la faible tolérance de la police envers le risque (GRC, 2011).

La façon dont les policiers ont abordé la police communautaire nous en apprend beaucoup sur le meilleur moyen d'envisager d'autres changements pour l'avenir. Malgré la popularité du concept chez les partisans de la réforme, les services de police n'ont pas mis en œuvre nombre des changements structurels nécessaires pour institutionnaliser un changement de comportement (Crank et al, 2010).

Certains avancent que la police assume beaucoup trop de responsabilités et que le temps est venu de revenir aux fonctions policières fondamentales. Ce qui semble revenir à dire qu'il faut se distancer de la collectivité et rétablir une démarche d'application de la loi axée sur la répression du crime.

Surtout, ce qu'on entend par fonctions policières fondamentales n'est pas clairement défini, et il pourrait être difficile de renoncer aux avancées réalisées grâce à la police communautaire, en particulier après que les dirigeants policiers euront encensé les stratégies préventives par rapport aux méthodes répressives.

LE MEILLEUR DES MONDES

Finalement, l'écueil principal pour la communauté policière serait peut-être le poids des idées reçues sur le rôle de la police.

À l'instar d'autres professions, la socialisation des policiers entraîne une vision du monde et un raisonnement particuliers. Ils sont entraînés à privilégier une démarche centrée sur les tâches et les résultats.

Si une démarche tactique est essentielle à une vaste part du travail policier, elle ne prépare en rien les policiers à assumer des postes de leaders exigeant une vision stratégique et novatrice. Or, la culture policière valorise l'expérience de la rue et les leaders policiers sont souvent évalués en fonction de ce critère.

Pour progresser, les leaders policiers devront allier l'excellence tactique et opérationnelle à une vision stratégique.

Ils devront faire preuve d'innovation pour diriger les organisations de l'avenir. Un leadership inspiré nécessite cependant une perspective holistique de la société, une approche non conventionnelle et certes peu courante.

Les leaders visionnaires mettront l'accent sur des questions non conventionnelles qui transcendent les sempiternels « qui, quoi, quand, où, pourquoi, comment et combien? »

Ils adopteront une perspective globale et réfléchiront à la valeur des fonctions policières et du rôle fondamental de la police au sein de la société.

Ils se pencheront sur leur contribution à la collectivité qu'ils servent.

Ils inviteront les autres à élaborer une vision commune – qui englobe les facteurs touchant la sécurité, la santé et le bien-être de la collectivité.

Ils privilégieront les valeurs sociales fondamentales : sécurité, sûreté, droits civils et droit à la vie privée – et apprendront à poser des questions non conventionnelles pour dégager des possibilités nouvelles.

Examinons maintenant quelques exemples de l'esprit novateur qui prévaut dans les services de police au pays.

À Prince Albert (Saskachewan), par exemple, une initiative interorganismes, à laquelle participe la police, baptisée « the Hub » (carrefour), a permis de réduire le crime et les demandes d'intervention, et de trouver des moyens constructifs d'aborder des problèmes sociaux épineux.

L'équipe de sensibilisation communautaire de Victoria a adopté des méthodes efficaces d'aborder les clients souffrant de troubles mentaux ou de dépendance. Résultat : des économies d'environ 6 millions de dollars par année pour le réseau de soins de santé local.

Les équipes de mobilisation de quartier à Edmonton soutiennent les initiatives de prévention criminelle et de mobilisation communautaire depuis douze ans; aujourd'hui, on compte de telles équipes dans tous les secteurs de la ville. Ces exemples montrent que les structures et méthodes institutionnelles élaborées dans la seconde moitié du 20e siècle peuvent être repensées pour répondre aux exigences du nouveau millénaire.

Au lieu d'envisager les institutions : police, services de santé, institutions scolaires et services sociaux – en vase clos, il faut embrasser de nouveaux concepts et de nouvelles structures fondés sur la collaboration.

Il faudra sortir des sentiers battus afin de recadrer les enjeux au sein d'une réflexion sur les grandes questions sociales qui définiront la société à laquelle nous aspirons.

Il s'agira de déterminer la façon pour la police d'assumer un rôle de leader pour façonner une vision commune de l'avenir, et la concrétiser.

Cela exigera de la détermination, du courage et la volonté d'embrasser une pensée non conventionnelle. En somme, trouver l'inspiration qui guidera nos actes. ■

Références

Bayley, David H. « Police reform: Who done it? », *Policing & Society*, vol. 18, n° 1 (mars 2008), p. 7-17.

Crank, John P., Colleen Kadleck et Connie M. Koski. « The USA: the next big thing », *Police Practice and Research*. vol. 11, n° 5 (octobre 2010), p. 405–422.

Drummond, Don. Discours prononcé lors du symposium du Collège canadien de police. *The Economics of Policing: Ensuring a Sustainable Future II*. Ottawa, 28 et 29 juin 2012.

Commission du droit du Canada. *In Search of Security: The Future of Policing in Canada*. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2006.

Malm, Aili, Nahanni Pollard, Paul Brantingham, Paul Tinsley, Darryl Plecas, Patricia Brantingham, Irwin Cohen et Bryan Kinney. « A 30 Year Analysis of Police Service Delivery and Costing: "E' Division. Research Summary ». *Centre for Criminal Justice Research*, University College of the Fraser Valley, août 2005.

Gendarmerie royale du Canada. *RCMP 2011 Environmental Scan*. Ottawa : Gendarmerie royale du Canada, Direction de la planification et des politiques stratégiques.

L'UNION FAIT LA FORCE

UN GROUPE DE RÉFLEXION EN ONTARIO À LA RECHERCHE D'INNOVATIONS

Par Mallory Procunier, avec dossiers à l'appui de l'insp. Todd Gilmore, Détachement de Toronto-Nord de la GRC

Grâce à la mise en commun d'idées et de pratiques novatrices, la GRC en Ontario – en l'occurrence, dans la région du Grand Toronto (RGT) – cherche à améliorer son efficacité opérationnelle par la création d'un groupe de réflexion.

Ainsi, le groupe de réflexion de la RGT pour l'amélioration de l'efficacité opérationnelle par l'innovation a vu le jour en octobre 2011, dans le but de tabler sur les idées novatrices des employés.

Le groupe, composé d'un éventail d'employés reconnus comme champions de l'innovation, se réunit trimestriellement.

Lors de leurs entretiens, les membres du groupe présentent des concepts ou des pratiques technologiques qui se sont révélés utiles et qui permettraient de rehausser l'efficacité opérationnelle de l'organisation.

Ces innovations sont publiées dans un bulletin trimestriel. Dans le premier numéro, le groupe de réflexion a soulevé trois nouveaux concepts lors de ses discussions.

ALERTES GOOGLE

Le serg. John Mecher, de la Section des délits commerciaux de Milton (Ontario), a adopté les alertes Google pour son service – un outil qui s'est révélé très utile pour lui dans le passé.

Les alertes Google permettent d'envoyer directement dans la corbeille d'arrivée du courriel d'un enquêteur les résultats de recherches d'information de source ouverte dans le Web : sites Web, bases de données, nouveaux sites, voire des médias sociaux.

Le serg. Mecher dit s'en être servi pour des enquêtes sur la sécurité nationale, le financement terroriste et la contrefaçon de devises pour connaître ce qu'on dit dans le monde au sujet de l'affaire en cours et pour faire œuvre de sensibilisation sur un sujet donné.

Les alertes lui ont été particulièrement utiles dans une affaire de contrefaçon de devises. À l'époque, ce genre de crimes était sur le déclin et ne donnait pas lieu à de nombreuses saisies; la majeure partie de l'information était tirée des journaux locaux, vu que les sommes saisies étaient si petites.

« L'information de source ouverte permettait de repérer un service de police aux prises avec le même genre d'incident, ce qui me permettait d'obtenir de plus amples renseignements », explique le serg. Mecher.

ORDONNANCE RELATIVE AU SERVICE 911 ÉVOLUÉ (E911)

En février 2010, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a ordonné aux fournisseurs de services sans fil de mettre à niveau le service 911 afin qu'on puisse localiser les demandeurs du service 911 à partir d'un cellulaire.

«LE GROUPE DE RÉFLEXION A POUR MANDAT D'EXAMINER AU QUOTIDIEN LES INNOVATIONS POUR MIEUX PERMETTRE À LA GRC D'EXCELLER DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION CONSTANTE. — INSP. TODD GILMORE, PRÉSIDENT DU GROUPE DE RÉFLEXION DE LA RGT»

Une disposition qui a réjoui les enquêteurs de la Section antidrogue de la RGT, qui ont reçu récemment le pouvoir judiciaire d'utiliser le service 911 évolué pour localiser des suspects.

Désormais, les enquêteurs peuvent utiliser un mandat relatif au service E911 pour localiser un suspect à l'aide du GPS installé sur son dispositif de communication mobile.

Le gend. Stephen Packham a recouru pour la première fois à un tel mandat alors qu'il cherchait, avec quelques autres enquêteurs de la Section antidrogue de la RGT, à localiser un fugitif des États-Unis soupçonné d'exporter de la marihuana.

Dépourvus d'une adresse domiciliaire, les enquêteurs ont pensé à un mandat relatif au service E911.

Le système permet aussi de repérer des personnes dont on connaît l'adresse; c'est un moyen qui s'ajoute à la surveillance physique, mais qui se révèle moins fastidieux que l'installation d'un dispositif de localisation sur le véhicule du suspect.

« Depuis cette affaire, une douzaine de personnes d'un peu partout en Ontario m'ont contacté pour savoir comment utiliser le service E911 », explique le gend. Packham.

Le mandat est le plus utile avec les nouveaux téléphones intelligents dotés d'une fonction GPS, car ainsi les enquêteurs n'ont pas à recourir à l'ancienne méthode de la triangulation, qui consiste à estimer l'emplacement d'une personne d'après la station cellulaire qui a transmis l'appel.

« D'ici quelques années, les téléphones d'ancienne génération vont devenir désuets; il nous sera donc plus facile de localiser les gens », précise le gend. Packham.

TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

Les crimes évoluent au fil de la technologie. Voici quelques technologies qui facilitent les enquêtes de la GRC en Ontario.

Notamment, plusieurs applications pour téléphones intelligents permettent à l'utilisateur d'envoyer et de recevoir des messages textes sans forfait pour téléphone mobile ou pour messages textes. D'autres permettant d'altérer numériquement la voix de l'utilisateur.

Les enquêteurs sont également à l'affût d'une fonction de mystification, grâce à laquelle un appelant peut afficher de fausses données d'identité.

Et dans certains téléphones intelligents comme le BlackBerry, l'utilisateur a accès à la technologie Pretty Good Privacy (PGP), laquelle permet d'éviter l'interception des conversations par la police. ■

La GRC en Ontario diffuse des concepts et des pratiques novateurs, comme la possibilité de localiser les gens qui composent le 911 à partir d'un cellulaire.

TRANSFORMATION

LA POLICE DE TAYSIDE PASSE AU NUMÉRIQUE

Depuis son arrivée à Tayside, en Écosse, il y a deux ans, le chef adjoint Gordon Scobbie a aidé à faire du service de police local – avec ses milliers d'abonnés sur Twitter – le service de police le plus suivi en Écosse. Il a aussi changé la façon dont les policiers mobilisent et renseignent le public et même leur manière d'appliquer les lois dans la communauté. Sigrid Forberg, rédactrice pour la Gazette*, s'entretient avec Gordon Scobbie sur l'importance de plus en plus grande des médias sociaux dans le milieu policier.*

Service de police de Tayside

Le chef adjoint Gordon Scobbie encourage les services de police à se servir des médias sociaux pour la sensibilisation et les initiatives communautaires.

À QUOI TRAVAILLEZ-VOUS EN CE MOMENT?

Nous travaillons au lancement d'une application gratuite. Tous nos policiers se servent de téléphones intelligents et de Twitter pour échanger avec le public. Les citoyens pourront ainsi savoir qui sont leurs agents communautaires, comment les joindre et quelles sont les priorités locales. Ils seront au fait de ce qui se passe dans leur quartier. Par exemple, si l'une des priorités est l'excès de vitesse près d'une école, les citoyens pourront, grâce à l'application, suivre les activités d'un policier du service local. Pendant qu'il patrouillera dans le secteur, le policier écrira des messages sur Twitter à l'aide de son téléphone intelligent, ce qui rassurera les citoyens et leur confirmera que des policiers tentent de résoudre le problème.

POURQUOI LES MÉDIAS SOCIAUX JOUENT-ILS UN RÔLE SI IMPORTANT POUR LES SERVICES DE POLICE?

La société change. Twitter existait à peine il y a cinq ans. Au Royaume-Uni, près de la moitié de la population a un compte Facebook. Aujourd'hui, les gens s'attendent à obtenir l'information comme il leur plaît, la majorité du temps par des voies numériques, et de plus en plus au moyen d'appareils mobiles. Le milieu policier doit s'adapter à cette réalité.

DANS QUELLE MESURE LES COLLECTIVITÉS TIRENT-ELLES PARTI DES ÉCHANGES EN LIGNE AVEC LE SERVICE DE POLICE LOCAL?

L'application permettra de visionner une carte numérique et de voir les activités policières. Jusqu'à tout récemment, on ne pouvait être mis au courant de ces activités que si l'on croisait un agent dans la rue ou par le bouche à oreille. Et si on ajoute à cela la trace numérique, on peut informer les gens beaucoup plus efficacement des activités policières et de leur raison d'être. Les avantages de notre présence en ligne sont donc énormes. Il nous faut toutefois songer davantage aux façons de rendre plus facile la consultation en ligne de l'information dont les citoyens ont besoin.

ALORS POURQUOI TANT D'ORGANISMES HÉSITENT-ILS TOUJOURS À SE SERVIR DES MÉDIAS SOCIAUX?

Beaucoup redoutent toujours les médias sociaux. Certains gestionnaires craignent que des personnes écrivent des idioties en ligne, ce qui peut en effet se produire, mais en général, les gens sont dignes de confiance et professionnels. À mon avis, un leadership à tous les niveaux est nécessaire. À cet égard, un des problèmes est le fait que de nombreux gestionnaires sont pour la plupart des hommes d'âge moyen qui ne comprennent pas vraiment ce que sont les médias sociaux et se font déconseiller l'utilisation de médias sociaux par le personnel des normes professionnelles et des affaires internes. En fait, ils s'avèrent essentiels et font partie de notre travail. Il nous faut seulement les gérer de manière à réduire les risques au minimum.

QUEL CONSEIL DONNERIEZ-VOUS AUX ORGANISMES QUI N'UTILISENT PAS ENCORE LES MÉDIAS SOCIAUX?

Posez-vous les questions « suis-je en train de me décharger de mes responsabilités en tant que leader? » et « puis-je remplir mon rôle efficacement si je n'utilise pas les médias sociaux? » Prenons l'exemple de l'ordre public : la plupart des manifestations sont organisées en ligne. Un service de police qui n'utilise pas les médias sociaux intervient à l'aveuglette. Si une intervention échoue et que le service de police fait l'objet d'une enquête, que répondra-t-il lorsqu'on lui demandera pourquoi il n'a pu agir d'après certains renseignements? Ce n'est pas une question facile. Une bonne façon de secouer les chefs de police serait de leur demander de justifier leur décision de ne pas utiliser les médias sociaux. Il en va de l'efficacité opérationnelle des services policiers. Si on ne suit pas le courant, on en subira tôt ou tard les conséquences. ■

PROJET EYEWATCH

LES MÉDIAS SOCIAUX, NOUVEL OUTIL POUR REPENSER LA SURVEILLANCE DE QUARTIER

Par l'inspecteur-chef Josh Maxwell, Police de la Nouvelle-Galles du Sud

Selon le premier principe de police élaboré par Sir Robert Peel : « La police a pour mission fondamentale de prévenir le crime et le désordre. » Ce principe est toujours vrai, mais les enjeux qui se posent pour les collectivités et la police ont évolué avec le temps. [1]

La police de l'avenir doit opérer un changement radical dans sa planification stratégique.

Durant de nombreuses années, les services de police ont dû composer avec un monde en évolution continue, et des avancées technologiques qui les ont aidés à détecter les crimes et à poursuivre les criminels. Pourtant, il semble que nous ne savons toujours pas exploiter ces technologies pour prévenir le crime.

Prédire l'évolution de l'environnement criminel, mettre à profit les technologies pour réduire le crime et dissiper la crainte du crime ainsi que les troubles sociaux, doter les corps de police afin de relever les défis de l'avenir et, enfin, mettre au point un modèle de prestation de services adapté, dynamique et durable permettra aux corps de police, dont celui de la Nouvelle-Galles du Sud, de répondre aux exigences de l'avenir.

Le monde continue d'évoluer à un rythme tel que la police et les organismes d'application de la loi doivent tenir compte des répercussions de ces changements sur les méthodes policières.

Voici comment les corps policiers peuvent s'adapter stratégiquement aux changements :

- adopter des méthodes policières axées sur la résolution de problèmes;
- tenir compte de l'évolution de l'environnement criminel, c'est-à-dire développer des moyens d'aborder la criminalité transfrontière, les crimes informatiques, les crimes contre l'identité et le terrorisme;
- répondre aux attentes du public en examinant les enjeux qui touchent la population au quotidien, qui relèveraient davantage du maintien de l'ordre que de la répression criminelle;
- favoriser la mobilisation communautaire en vue d'élaborer des solutions locales aux problèmes locaux. Il n'existe peut-être pas un modèle unique de police, mais un éventail de solutions adaptées aux régions et aux divisions fonctionnelles de la police.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le phénomène des réseaux sociaux prend de l'ampleur, et pourtant, la plupart des services de police ne font que flirter avec eux, sans vraiment les exploiter à fond.

Si la Police de la Nouvelle-Galles du Sud (PNGS) utilise Facebook, Twitter et YouTube pour renseigner les citoyens sur ses activités et recueillir des renseignements, elle recourt aussi à ces réseaux pour prendre contact avec les citoyens et se mettre à leur écoute.

Entre novembre 2010 et mai 2011, une petite équipe de la PNGS s'est penchée sur la possibilité d'étendre la stratégie de mobilisation communautaire aux technologies en ligne (les médias sociaux).

L'initiative a débouché sur le Projet Eyewatch, qui s'inspire du programme de Surveillance de quartier créé dans les années 80.

La démarche de la PNGS visait à revitaliser la stratégie de mobilisation communautaire et de prévention du crime par les médias sociaux – en somme, repenser le programme Surveillance de quartier à l'ère du 21e siècle. Eyewatch est le premier programme policier en ligne au monde à utiliser Facebook pour sensibiliser et mobiliser les citoyens.

C'est une utilisation novatrice des réseaux sociaux, pour sensibiliser les citoyens au crime et les préparer à la prévention criminelle, diffuser de l'information en temps réel et constituer une plateforme de mobilisation communautaire.

Eyewatch aide également la collectivité à prendre en charge les initiatives de prévention criminelle.

Le projet se fonde sur la notion que les résidents n'ont plus le temps de se réunir au centre municipal ou dans le salon d'un voisin pour discuter de prévention criminelle locale.

Le Projet Eyewatch permet aux citoyens de prendre part aux initiatives policières dans un cadre convivial : en ligne, dans le confort de leur foyer, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Il s'agit d'inciter les gens à cerner les problèmes et à trouver une solution communautaire, par l'intermédiaire des médias sociaux. En contrepartie, la police améliore sa capacité d'analyser les enjeux de la collectivité, et est davantage en mesure de mobiliser les citoyens en vue de trouver des solutions concrètes aux problèmes locaux.

Eyewatch table sur une communication à deux sens : la police peut diffuser de l'information d'intérêt à la population dans Facebook, et les citoyens peuvent faire des commentaires et sont encouragés à le faire, et nombre d'entre eux publient des témoignages de reconnaissance envers le travail des policiers.

Depuis son lancement le 5 août 2011, Eyewatch a créé quelque 104 pages locales, spécialisées dans Facebook, qui comptent plus de 200 000 admirateurs. En outre, Eyewatch a attiré plus de 180 millions de visiteurs.

De plus, le projet a vu la création de 198 forums fermés en ligne qui permettent aux citoyens et aux groupes spécialisés d'entrer en contact, peu importe l'endroit où ils se trouvent.

Eyewatch organise la collectivité en secteurs qui sont reliés aux postes de police locaux.

Chaque poste de police a une page Facebook ouverte et chaque secteur compte un groupe fermé. Les membres d'un secteur utilisent leur groupe pour signaler des crimes, des comportements antisociaux, des véhicules suspects, des personnes manquant à l'appel ou tout événement qu'ils jugent digne de mention à la police.

Les agents du poste local sont également membres des groupes fermés d'un secteur et

visitent ces groupes en ligne pour recueillir des renseignements.

Ces groupes fermés favorisent la communication en ligne entre la population, la police et les services d'urgence pour discuter en temps réel de crimes, de troubles sociaux, de gestion de situations d'urgence, entre autres enjeux communautaires.

Le principe moteur d'Eyewatch est sa souplesse.

Ainsi, les secteurs ne sont pas délimités par une frontière géographique : ils sont établis au sein de centres commerciaux, de communautés multiculturelles, de milieux industriels, ainsi que dans les divisions rurales et régionales de la Nouvelle-Galles du Sud.

D'où de multiples avantages :

- accessibilité accrue de la police
- mobilisation en temps réel
- atteinte d'un consensus sur un problème précis
- diffusion d'information à jour
- création de forums favorisant la recherche de solutions
- capacité de rétroaction
- établissement d'un réseau communautaire efficace

Il est important pour les chefs de police de comprendre les questions qui motivent la population à agir et les enjeux qui profiteraient d'un rassemblement des citoyens. Eyewatch offre aux citoyens un canal et les outils nécessaires pour trouver la solution à leurs problèmes.

Un autre facteur clé est la capacité de la police de maintenir, voire de rétablir l'harmonie. Si la réalité découle de la perception, la diffusion en continu de communications policières en temps réel contribue grandement à rassurer la population grâce à la présence des agents de l'ordre.

Le Projet Eyewatch présente un avantage inattendu : non seulement les gens répondent-ils à la police dans les forums, mais ils la considèrent effectivement comme « leur » police.

Eyewatch contribue aussi largement à moderniser les équipes de surveillance de quartier tout en offrant de nouvelles possibilités d'expression dans les localités autrefois dépourvues d'une voix officielle.

L'information communiquée à la population sur la prévention du crime, non classifiée, est diffusée de façon quotidienne, sous le contrôle et l'autorisation des chefs de poste, des gestionnaires de la criminalité, des agents de service et des coordonnateurs locaux de la police criminelle.

L'équipe du Projet Eyewatch supervise la diffusion de l'information et les discussions des groupes en ligne. On veille aussi à former les policiers de façon à mettre en place les mécanismes administratifs et de sécurité voulus pour réviser les messages inappropriés.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Pour l'avenir, les services de police doivent envisager une culture, des structures et des systèmes opérationnels souples et adaptables, afin de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins de la collectivité et de s'adapter à un cadre opérationnel complexe, en évolution constante.

Tout semble indiquer à l'échelle mondiale que les réseaux sociaux sont le médium de prédilection de la génération actuelle et des générations futures.

Avec le Projet Eyewatch, la Police de la Nouvelle-Galles du Sud est à l'avant-garde, en cernant les problèmes sociaux de l'heure; par cette initiative, elle est le catalyseur d'une démarche pangouvernementale et communautaire pour la recherche de solutions durables.

Les organismes d'application de la loi en Australasie et dans le monde doivent composer avec les enjeux de la cyberpolice, du cybercrime et des technologies d'Internet et des réseaux sociaux.

Certains ont avancé que cette révolution des réseaux sociaux a entraîné la perpétuation de troubles sociaux comme la cyberintimidation, qui se solde par le suicide des jeunes.

Il semblerait également que certains crimes sont facilités, voire encouragés, notamment la pédophilie, par les réseaux sociaux. La présence en ligne de la police favorise une mobilisation dynamique; les agents, alertés rapidement, peuvent intervenir avec efficacité.

Par l'entremise du Projet Eyewatch, la Police de la Nouvelle-Galles du Sud cherche à lancer une démarche coopérative auprès des collectivités afin de cerner les crimes et les troubles sociaux tout en collaborant à la recherche de solutions durables.

Les forums dans Internet n'ont pas pour but de remplacer les systèmes de rapports de police et les modalités actuelles d'intervention policière. Cela dit, il est important d'élaborer des moyens d'aborder les enjeux futurs dans le contexte des changements environnementaux, technologiques, organisationnels et politiques, qui ont une incidence sur la police et les collectivités.

Le Projet Eyewatch nous donne l'occasion de repenser la mobilisation de la collectivité dans le cadre de la prévention criminelle en Nouvelle-Galles du Sud.

C'est la première étape d'une voie nouvelle pour la police et le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud. La réussite du projet sera évaluée par les citoyens participant au programme.

[1] *Policing in the 21st Century: Reconnecting police and the people – UK Home Office – présenté au Parlement par le secrétaire d'État pour le Home Department sur ordre de Sa Majesté, juillet 2010.* ■

L'ÈRE NOUVELLE EST ARRIVÉE

L'EXPLOITATION DE DONNÉES POUR AMÉLIORER LE RENDEMENT

Par Zachary Tumin et William Bratton

Fin mars 1999. Deux employés d'Industrie Canada se blottissent à bord d'un homardier qui se fraie un chemin entre les glaces séparant la Nouvelle-Écosse de l'île Pictou et de son école.

C'est le dernier établissement qu'il reste à brancher pour réaliser l'engagement du ministre de l'Industrie John Manley à fournir un accès Internet dans toutes les écoles canadiennes. Dès midi, la liaison avec le satellite est établie et l'école de Pictou est reliée à toutes les autres au pays.

C'est tout un exploit. Doug Hull, gestionnaire intermédiaire à Industrie Canada, était tombé sur l'idée tout à fait par hasard quelques années plus tôt, alors qu'il devait transmettre du matériel scolaire par voie électronique au plus bas coût possible. À l'époque, il songeait seulement à établir une connexion entre quelques écoles pour répondre à un besoin élémentaire.

Internet était une technologie nouvelle, mais facile à utiliser, assez peu coûteuse et n'exigeant aucune autorisation spéciale. Doug Hull a donc décidé qu'il valait la peine de l'essayer, d'autant plus que c'était la voie de l'avenir aux yeux des autorités fédérales à Ottawa.

Tandis que celles-ci peinaient à établir une stratégie nationale, Doug Hull est vite passé à l'action. Son équipe a réuni des ordinateurs usagés, obtenu des services de télécommunication gratuits et recruté des représentants scolaires prêts à mettre les premières connexions à l'essai.

Il a gagné son pari. D'autres écoles se sont mises de la partie, multipliant les échanges d'idées et de produits entre enseignants et élèves nouvellement branchés. Avant longtemps, les demandes de connexion au Rescol fusaient de partout. Plus les écoles découvraient de nouvelles façons d'utiliser le réseau — notamment pour créer des emplois en réparation d'ordinateurs et mettre au point un contenu Web 100 % canadien — plus l'avalanche d'innovations prenait de l'ampleur.

On dirait de l'histoire ancienne maintenant, mais cette anecdote peut aider la police à voir clair dans l'avenir numérique qui s'étale devant elle.

Les leçons ainsi apprises font ressortir huit facteurs essentiels au succès de toute initiative ayant pour but d'apporter un changement par l'adoption d'une technologie.

- Il fallait une vision — un objectif non négociable auquel tous pouvaient se rallier, d'abord par petits groupes dans quelques écoles, puis en plus grand nombre. La vision était simplissime, mais aussi très échelonnable.
- Il fallait un plan de la bonne ampleur pour lancer l'initiative à petite échelle, prouver le concept, le faire profiter aux utilisateurs rapidement et donner un envol au réseau.
- Il fallait les bonnes personnes pour réaliser le projet dans les écoles, lui fournir un soutien local, provincial et fédéral, et mettre en place l'infrastructure technique requise.
- Il fallait offrir les bons incitatifs pour que tout le monde y trouve son compte et que la collaboration porte ses fruits : du matériel gratuit pour les écoles, un bon point d'accès pour les firmes de télécommunications, des avantages pour les communautés et leurs élus, et avant très longtemps, d'immenses avantages réseau pour tous.
- Il fallait un cadre tant physique (les écoles) que virtuel (Internet) pour réunir facilement les gens et leur permettre de mettre leurs passions en commun.
- Il fallait des appuis politiques pour étendre le réseau aux confins du Canada, maintenir les ressources nécessaires à son exploitation et voir à ce qu'il reste adaptable.
- Il fallait des résultats; le réseau a tenu ses promesses aux échelons local et national, ce qui en a justifié l'expansion.
- Il fallait du leadership pour accueillir les nouvelles visions, tenir la barre, assurer le maintien des appuis politiques et des engagements financiers, nourrir la motivation des bonnes personnes, obtenir le rendement voulu et faire avancer le changement.

Quatorze ans plus tard, le monde numérique foisonne de données, de médias sociaux et de virus dangereux. Le rythme auquel les gouvernements et l'industrie sont bombardés d'informations laisse souvent peu de temps à l'analyse.

La production de données connaît un taux de croissance annuel de 60 %.

Enregistrements audio et vidéo, fichiers texte, images, médias sociaux, cartes de crédit, géobalisage... Vu l'immense diversité des données, il est d'autant plus important — et compliqué — d'en déchiffrer rapidement le sens.

Le milieu policier réussit à intégrer ce vaste et capricieux tourbillon, parvenant à transformer les données en actions et en résultats.

C'est grâce notamment à CompStat, l'outil de gestion de données qui a aidé à remettre le Service de police de New York (NYPD) sur les rails il y a une dizaine d'années et qui a été adopté avec succès par divers autres corps policiers depuis.

À New York, CompStat a facilité le décorticage de la criminalité et des troubles publics. Pour la première fois, les chefs de tous les échelons avaient accès à des rapports d'analyse portant non seulement sur les crimes d'intérêt pour le FBI (comme c'est traditionnellement le cas aux États-Unis), mais aussi sur les désordres qui déstabilisaient les quartiers et inquiétaient leurs résidants. Les résultats pouvaient leur être transmis chaque semaine, chaque jour ou même chaque heure.

Ils avaient dès lors les outils voulus pour améliorer la sécurité et accroître la liberté des citoyens en concentrant les ressources policières là où elles auraient le plus grand effet sur la criminalité et les désordres, au lieu de les étendre uniformément à l'ensemble d'une communauté.

FAIRE ŒUVRE DE PIONNIER

De tout temps, les chefs de file ont su tirer profit de l'information à leur disposition pour atteindre des objectifs importants que leurs

prédécesseurs croyaient irréalisables.

C'est ainsi, avec de solides données sur les usines, que Paul O'Neill a pu instaurer chez Alcoa des réformes qui ont mené à des profits record sans sacrifier la sécurité des lieux de travail.

Quant à Steve Ellis de la banque Wells Fargo, il a su lancer les services en ligne de son institution dans le temps de le dire en misant sur une forte participation cliente au lieu de mettre une croix sur la consultation pour accélérer le virage virtuel.

L'outil CompStat a prouvé qu'en se concentrant sur les secteurs chauds, la police pouvait réprimer la criminalité, revitaliser des quartiers et défendre les libertés en même temps.

Aujourd'hui, l'analyse de données est plus rapide, efficace et économique que jamais, mais elle n'aboutit pas toujours à des résultats, comme l'ont démontré les dernières élections aux États-Unis. Les partisans d'Obama, passés maîtres dans le forage de données et les relations communautaires, ont utilisé des dizaines de sources de données pour cerner les motivations d'électeurs clés. Ceux de Romney ont eu recours à Staples et BestBuy pour concevoir le système Orca, jamais éprouvé, qui s'est effondré le soir des élections. On connaît la suite.

En politique comme dans le secteur manufacturier, le milieu commercial ou la police, il y a loin de la transparence à l'obtention de résultats par sa mise à profit. Plusieurs concluront en cours de route à l'impossibilité de la chose. Il y a plusieurs étapes à franchir, toutes déterminantes.

En cette ère de l'information, les corps policiers peuvent réaliser leurs objectifs en misant sur les huit éléments suivants, comme Doug Hull l'a fait il y a 14 ans, comme Paul O'Neill et Steve Ellis l'ont fait pour leurs entreprises, et comme la direction du NYPD l'a fait avec CompStat.

Vision : Trouvez un objectif non négociable et axé sur des données auquel tous pourront se rallier. C'est essentiel pour motiver les gens à embrasser des méthodes de travail fondées sur l'information. Avec CompStat, l'objectif était de réduire la criminalité de 10 % chaque année.

Ciblage du problème : Attaquez-vous à des problèmes importants, mais réglables. Recueillez toutes les données pertinentes et proposez une solution qui aidera rapidement

l'utilisateur. C'est ce que Steve Ellis a fait, conformément à sa devise : « fonctionnalités souples, échéances fermes ». Connaissant bien la clientèle de Wells Fargo, son équipe a conçu et lancé de nouveaux produits en ligne adaptés à ses besoins. Il sera toujours temps de peaufiner plus tard.

Cadres : Dans un monde axé sur les données, les infrastructures, les règles et la gouvernance sont cruciales, tout comme la protection de la vie privée, la sécurité et la résilience. Il faut avant tout vérifier et prouver que les bonnes personnes peuvent voir et utiliser toutes les données dont elles ont besoin, comme l'a fait Paul O'Neill, qui était informé de toute blessure au travail par téléavertisseur et s'assurait que ses systèmes informatiques faisaient état des mêmes incidents.

Personnel : Les données doivent être confiées à des analystes compétents, qui ont généralement peu de possibilités de carrière dans un service de police. Recrutez-en à l'externe et mettez le paquet, comme l'ont fait avec brio les partisans d'Obama en ajoutant à leur équipe de campagne expérimentée des spécialistes chevronnés du monde virtuel et de l'analyse de données.

Relations : Gérez vos relations pour garder le soutien de vos partenaires et soyez transparent dans la mesure du possible. À New York, CompStat a donné d'excellents résultats dont le chef de police et le maire revendiquaient tous deux le mérite, mais c'est toujours le maire qui gagne!

Rendement : Donnez une valeur mesurable aux résultats que vous attendez et incorporez-la aux plans de rendement. Qu'il s'agisse de réduire le crime, d'améliorer la sécurité ou d'accroître la participation aux élections, on peut seulement s'attendre à ce que l'on mesure.

Incitatifs : Il faut motiver les gens pour changer les mentalités. Tout le monde demande : « Qu'est-ce que ça va me rapporter? » Les hausses de salaire, les primes et les promotions – fondées sur les données et le rendement – sont des récompenses universellement comprises.

Leadership : Les organisations guidées par des données peuvent atteindre l'excellence. Mais il faut des leaders qui défendent une vision aux objectifs non négociables, des données qui font ressortir les problèmes et les progrès, ainsi que des cadres, des relations, une rémunération et un rendement qui motivent les gens à produire les résultats collectivement recherchés.

Zachary Tumin est adjoint spécial au directeur et président de faculté du programme de science, de technologie et de politiques gouvernementales du Belfer Center for Science and International Affairs, au John F. Kennedy School of Government de l'Université Harvard.

William J. Bratton a dirigé la police des transports publics de New York ainsi que les services de police de Boston, de New York et de Los Angeles. Il fait souvent office de conférencier, de rédacteur et de commentateur dans les domaines de la sécurité, du contre-terrorisme, de l'application de la loi et des appareils judiciaires fondés sur la primauté du droit. ■

LA NATURE CHANGEANTE DE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE

Par le surint. Rick Penney, Opérations antidrogue du Grand Toronto, GRC

La criminalité transnationale, organisée ou autre, est un phénomène complexe qui se prête à plusieurs définitions et qui brouille la distinction entre affaires intérieures et étrangères, puisque ses acteurs exercent leur influence à l'échelle mondiale.

Selon la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (2000), une infraction est de nature transnationale du moment qu'elle touche plus d'un État.

Les Nations Unies ont établi 18 catégories de crimes transnationaux, dont le blanchiment d'argent, le vol de propriété intellectuelle, d'œuvres d'art et d'objets culturels, le trafic d'armes, la piraterie aérienne et maritime, la fraude à l'assurance, les crimes informatiques et contre l'environnement, la traite de personnes et d'organes, le narcotrafic, la faillite frauduleuse, l'infiltration d'entreprises légitimes et la corruption d'agents publics ou de membres d'un parti.

Le Conseil de sécurité nationale des États-Unis qualifie de criminels organisés transnationaux les individus qui se liguent pour pratiquer des activités illicites et qui possèdent certaines caractéristiques, par exemple :

- Leurs activités consistent au moins en partie à commettre des actes de violence ou d'intimidation, ou à faire des menaces explicites ou implicites.
- Ils exploitent les différences internationales pour enrichir leur organisation, accroître son pouvoir ou éviter la détection ou l'arrestation.
- Ils tentent d'influencer les affaires gouvernementales, politiques et commerciales par des moyens tant illicites que légitimes.
- Leur but premier est de tirer un gain financier non seulement d'activités carrément illégales, mais aussi d'investissements dans des entreprises légitimes.
- Ils utilisent la structure de leur organisation pour tenter de protéger ses dirigeants et ses membres contre la détection, la répression et les poursuites.

Les criminels organisés transnationaux tirent leurs profits de différentes activités, y compris la contrebande de cigarettes et d'alcool, le vol d'antiquités, le faux-monnayage, le trafic de bijoux, le narcotrafic et le passage de clandestins.

LE CANADA : UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

Pourquoi le Canada est-il si attrayant pour les organisations criminelles? Parce qu'il y existe depuis longtemps d'excellentes possibilités d'affaires pour eux, tout simplement.

Prenons l'exemple du tunnel de Brigus, à Terre-Neuve, percé à l'aide de tiges d'acier et de poudre noire par John Hoskins, un mineur cornouaillais, à l'été de 1860 pour ouvrir un accès au quai d'Abram Bartlett.

Long de 80 pieds, haut de 8,5 pieds et large de 8 pieds, ce tunnel était une merveille d'ingénierie qui a pris environ 4 mois à réaliser par sautage, au moyen de trous forés dans le roc à l'aide de tiges d'acier puis remplis de poudre noire.

Le tunnel devait donner accès à un quai en eau profonde pour l'accostage des navires d'Abram Bartlett et la distribution d'alcool de contrebande, dont le commerce a connu un formidable essor pendant de nombreuses années entre les colonies françaises de St-Pierre et Miquelon, les États-Unis, les Bahamas et Terre-Neuve. Sous l'effet de la prohibition qui était en vigueur aux États-Unis de 1919 à 1933, les pratiques illégales de ces îles françaises ont pris des proportions mondiales et donné lieu à un réseau criminel transnational fort lucratif.

C'était l'époque du Chicago Outfit, plus tard appelé les Capones, une organisation criminelle active à Chicago du début des années 1920 jusqu'en 1931, qui se spécialisait dans la fabrication illégale et la contrebande d'alcool ainsi que dans la prostitution, entre autres activités criminelles. Son dirigeant, le gangster américain Alphonse Gabriel (Al) Capone, avait comme refuge contre les forces de l'ordre divers chalets dans des lieux isolés au Canada et aux États-Unis.

Aujourd'hui, le Canada est aux prises avec des organisations criminelles de l'ancienne Union soviétique qui font dans la cybercriminalité, l'utilisation frauduleuse d'informations tirées d'Internet et le piratage de données sur les consommateurs. Les renseignements ainsi obtenus sont ensuite revendus dans des pays comme la Tchétchénie et la Géorgie.

Il y a aussi des organisations criminelles des Balkans et de l'ancienne Yougoslavie qui s'installent au Canada pour négocier l'importation de cocaïne dans leur pays et qui jouent un rôle dans le passage transfrontalier de marihuana vers les États-Unis.

Des indications récentes révèlent par ailleurs la présence chez nous de cartels de la drogue, notamment de souche mexicaine. Leurs représentants au Canada font beaucoup office de facilitateurs, participant à l'importation et à la distribution de cocaïne, s'occupant des questions de logistique, blanchissant l'argent et veillant aux mouvements d'espèces.

DES MARCHÉS CONCURRENTIELS ET STRATÉGIQUES

Le crime organisé transnational représente une menace pour les intérêts économiques nationaux et peut gravement nuire au système financier mondial par l'exploitation subversive et la distorsion des marchés et de l'activité économique légitimes.

Bien des pays s'inquiètent du désavantage que le crime organisé transnational et la corruption font subir aux entreprises légitimes, surtout dans les nouveaux marchés, où la primauté du droit n'est pas garantie.

Dans les pays touchés par le crime organisé transnational, le coût des affaires grimpe aussi du fait que les entreprises doivent prévoir les fonds nécessaires pour renforcer leurs mesures de sécurité, ce qui nuit aux investissements étrangers directs dans bien des parties du monde.

Les groupes criminalisés transnationaux peuvent perturber la chaîne d'approvisionnement mondiale, amenuisant

ainsi la compétitivité économique et la résilience de multiples intervenants dans les secteurs de l'industrie et du transport. En mettant à profit leurs relations avec des entités, des industries ou des acteurs qui appartiennent au secteur public ou qui y sont associés, ces groupes peuvent en venir à exercer une influence sur des marchés clés comme ceux du gaz, du pétrole, de l'aluminium et des métaux précieux, ainsi que dans le secteur du transport.

La Banque mondiale évalue à environ 1 billion de dollars les dépenses faites chaque année pour soudoyer des agents publics, situation qui fausse l'économie à divers égards et nuit au commerce légitime. De plus, selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, les activités du crime organisé transnational telles que le narcotrafic, la contrefaçon, le trafic d'armes et le passage d'immigrants rapporteraient chaque année environ 870 milliards de dollars.

Au Canada, le total des capitaux blanchis chaque année se situerait quelque part entre 5 et 15 milliards de dollars.

DES TENDANCES À SURVEILLER

Figurent au nombre des principaux facilitateurs de ce phénomène les bandes de motards criminalisés, les cartels de la drogue, les pirates et, dans certains cas, des personnalités politiques, des policiers ou d'autres agents gouvernementaux.

La corruption s'accompagne de menaces de violence envers les responsables de la sécurité publique ainsi que de risques pour la stabilité économique et la sécurité nationale. Pour bien des organisations criminelles transnationales, les pots-de-vin font partie du coût des affaires et de leur mode d'exécution.

Nombre d'entre elles ont aussi constaté ces dernières années qu'elles avaient intérêt à s'enraciner dans les milieux officiels. Par exemple, infiltrer le gouvernement de façon à pouvoir traiter directement avec des alliés sûrs est souvent le meilleur moyen de s'assurer la collaboration des organismes du secteur public. Ce genre d'infiltration se voit à des points d'entrée importants, comme l'aéroport international Pearson de Toronto et le port de Montréal.

La façade de légitimité est une autre tendance que l'on observe chez les criminels transnationaux. Bien des groupes cherchent à dissimuler les aspects illégaux de leurs activités en exploitant des entreprises légitimes financées à même les profits quasi illimités qu'ils tirent de leurs pratiques criminelles.

D'autres jouent plutôt la carte de la conscience citoyenne, faisant des dons à des hôpitaux, des œuvres de bienfaisance, des universités et des partis politiques. Ils tâchent de se faire photographier aux côtés de fonctionnaires haut placés ou de personnalités bien en vue.

Il faut s'attendre à ce que se maintienne et s'accentue la collaboration entre organisations criminelles transnationales, déjà un facteur important dans les dessous interlopes du nouvel ordre mondial. Fortes d'échanges et d'alliances à court ou à long terme, ces organisations peuvent mieux échapper aux autorités, mettre en commun leurs infrastructures et gérer leurs risques.

La criminalité transnationale continuera sans doute de se complexifier, non seulement parce que ceux qui la pratiquent font des études universitaires poussées en affaires, en comptabilité, en chimie, en génie et en droit pour mieux s'outiller, mais aussi parce que les cartels et les autres entreprises criminelles ont désormais leurs propres experts en technologies de l'information, qui les aident à utiliser de façon optimale les nouveaux appareils tels que les téléphones intelligents et les BlackBerry avec chiffrement PGP.

LE PROJET OSPA

Le Projet OSPA a mis au jour un exemple concret des rouages du crime organisé transnational. Il a commencé en avril 2008, quand l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a averti les douanes australiennes de l'arrivée prochaine chez elles d'un envoi de fauteuils massants de provenance canadienne qui étaient soupçonnés de contenir de la drogue.

En mai, le conteneur est arrivé aux installations de Port Botany, à Sydney, en Australie. Un examen a permis de constater que le dessous des fauteuils dissimulait une poudre blanche identifiée comme étant de la cocaïne. Les douanes australiennes ont alors confié l'enquête à la Police fédérale d'Australie, qui a arrêté les personnes chargées de recevoir l'envoi.

Si les organisations criminelles produisent des drogues synthétiques pour le marché intérieur, elles en fournissent aussi d'importantes quantités aux fins d'exportation, notamment vers les États-Unis et l'Australie. Le Projet OSPA a levé le voile sur une opération dirigée par des éléments criminels qui ne se trouvaient même pas au Canada, mais dans un troisième pays.

Ce projet a permis de saisir pour environ 110 millions de dollars de drogues illicites provenant du Canada. Celui-ci n'est donc plus seulement un grand pays consommateur, mais aussi un important pays source pour le crime organisé.

LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL

Il y a plusieurs moyens de renforcer la lutte contre le crime organisé transnational.

Il faut d'abord chercher à améliorer les échanges d'informations et de renseignements entre organismes partenaires. La deuxième chose à faire est de repenser continuellement les stratégies de répression du crime organisé transnational. Finalement, une réorientation concrète s'impose afin de privilégier des activités de renseignement énergiques et stratégiques à long terme.

Bref, nous avons tous intérêt à exploiter chaque possibilité de collaboration, y compris par la mise en commun des instruments juridiques, des connaissances spécialisées et de l'information. ■

Le Projet OSPA a mis au jour un envoi de fauteuils massants destinés à l'Australie qui dissimulaient des drogues d'une valeur de 110 millions de dollars.

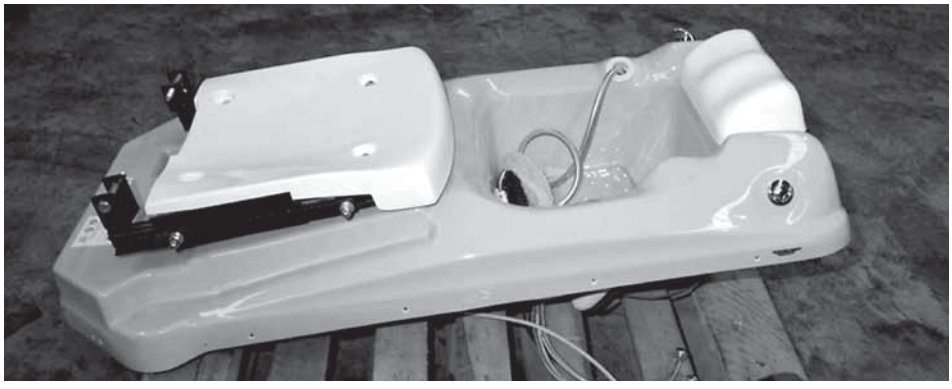

Australian Federal Police

LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Par Troels Oerting, directeur adjoint d'Europol et chef du Centre européen de lutte contre la cybercriminalité

Les organismes d'application de la loi de l'Union européenne (UE) ont du pain sur la planche. La criminalité et le crime organisé international s'intensifient et il semble y avoir un lien entre la criminalité et le chômage, ce qui aura vraisemblablement une incidence sur les États membres et les pays voisins dans le contexte de la crise financière mondiale actuelle. De plus, tout semble indiquer que nos budgets seront révisés à la baisse.

Telle est la situation dans le monde réel, mais le monde virtuel connaît aussi une mutation.

- À l'heure actuelle, on compte 7 milliards d'internautes et 2,9 milliards de comptes courriel dans le monde. Il s'agit d'une hausse de 528 pour cent dans la dernière décennie.
- Le taux de pénétration d'Internet dans l'UE se chiffre à 62 pour cent.
- Chaque seconde sont transmis 2,8 milliards de courriels, dont environ 90 pour cent de pourriels.
- Facebook compte près d'un milliard de comptes utilisateurs.

En 2012, on évaluait le commerce dans Internet à plus d'un billion de dollars US. Les avancées dans le cyberespace, décuplent les possibilités de croissance dans les secteurs où l'Europe brille traditionnellement : l'innovation, la recherche et le développement, la promotion de l'image de marque et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Nos citoyens sont à même de constater au quotidien une transparence grandissante, notamment dans les activités des gouvernements et des services publics; par ailleurs, une part croissante de nos contacts avec les services publics se font par Internet.

Cela dit, toute médaille a son revers. Le crime traditionnel envahit ce nouveau segment lucratif, où les risques d'appréhension sont plutôt limités. Par conséquent, la fraude, le vol d'identité, l'évasion fiscale et l'exploitation sexuelle d'enfants vont croissant.

Les pirates, les hacktivistes et les réseaux du crime organisé volent nos secrets de fabrication et ont découvert qu'il est plus facile et profitable de pénétrer dans une banque en ligne que d'organiser un vol à main armée.

L'industrie et le secteur public perdent donc une quantité précieuse de données, de fonds, de temps, d'idées, de recherches, d'identités et d'innovations.

Comment donc parer à ces effets secondaires indésirables des avancées technologiques?

La clé repose sur la collaboration, la mise en commun des renseignements et des pratiques exemplaires, et l'assistance mutuelle à l'aide d'informations précises et opportunes.

Pour améliorer la coordination des interventions, des initiatives, des renseignements et de l'analyse de tendances, il s'agit de favoriser la collaboration entre les organismes d'application de la loi et des partenaires publics et privés. Il est important pour le secteur privé de bien comprendre l'utilité des organismes d'application de la loi en matière de protection.

La lutte à la cybercriminalité est complexe, mais non impossible.

C'est ainsi que la Commission européenne a décidé, à la fin de mars 2012, de confier à Europol le mandat d'établir le Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3), afin de servir les États membres à compter du 1er janvier 2013 et d'être entièrement fonctionnel dès 2014.

Au sein d'Europol, nous avons déjà regroupé les ressources en matière de cybercriminalité. Nous aidons les États membres à combattre le piratage, les maliciels et la fraude, l'exploitation sexuelle d'enfant dans Internet et l'écrémage et la fraude des cartes de crédit. Nous avons également mis sur pied une équipe chargée de préparer la voie à cette entreprise d'envergure. EC3 mettra d'abord l'accent sur la cybercriminalité des groupes du crime organisé, les cybercrimes qui causent des préjudices graves à leurs victimes, et les cybercrimes contre les infrastructures et les systèmes d'information essentiels de l'UE.

EC3 entend se développer dans une perspective intégrée. Il s'agit d'appuyer les États membres dans la prévention et la répression de la cybercriminalité, en rehaussant la sécurité des données. Pour ce faire, il nous faut établir des liens avec les partenaires actuels et nouveaux.

Nous aborderons tout d'abord les principaux intervenants de la communauté d'application de la loi, mais aussi d'autres intervenants d'envergure comme Eurojust, Cepol, les membres de groupes d'intervention informatique d'urgence, INTERPOL et les partenaires privés et publics.

Nous avons par ailleurs créé une équipe de sensibilisation en partenariat avec Facebook, Google, Microsoft, Twitter, Symantec, Trend Micro, McAfee et l'International Cyber Security Protection Alliance (organisation internationale pour la cybersécurité).

De plus, nous collaborons avec le Virtual Global Taskforce dans la lutte à l'exploitation sexuelle d'enfants dans Internet, et assumons la présidence de la Coalition financière européenne contre l'exploitation sexuelle d'enfants. Nous sommes également en liaison étroite avec la National Cyber Forensic & Training Alliance aux États-Unis afin d'être au fait des dernières tendances et menaces en cybercriminalité.

En outre, nous avons aménagé un petit centre de cyberinnovation pour offrir aux États membres l'infrastructure sécuritaire nécessaire aux enquêtes multilatérales ou aux équipes d'enquête conjointes, avec l'assistance d'analystes, de spécialistes et d'experts en criminalistique au sein d'EC3.

Afin de soutenir les acteurs principaux en cybercriminalité, nous lançons par ailleurs une nouvelle plate-forme de communication sécuritaire, la Secure Platform for Accredited Cyber Experts, dite SPACE. Les résultats jusqu'ici sont fort prometteurs. ■

UNE FORCE SUR LAQUELLE IL FAUT COMPTER

LA PREMIÈRE POLICIÈRE À GUIDER LES RECRUES FÉMININES AU LIBAN

Par la Major Suzan el Hajj, les Forces de sécurité intérieure (FSI) du Liban

La major Suzan el Hajj a été la première policière engagée par les Forces de sécurité intérieure (FSI) du Liban il y a plus de 12 ans. En 2012, elle a été nommée chef de la formation pour la première campagne des FSI visant à recruter des femmes, puis à les former. Elle nous parle ici de la modernisation d'un service de police et de l'évolution des mentalités.

Le Liban est un pays unique, où 18 groupes religieux sont reconnus par l'État. Son emplacement au Moyen-Orient fait de lui un pays du monde arabe, mais son multiculturalisme et sa diversité religieuse témoignent du mélange de valeurs modernes et archaïques chères aux Libanais.

Les femmes connaissent des inégalités au travail, selon l'endroit dans le pays où elles vivent. Jusqu'à récemment, l'iniquité existait au sein des FSI du Liban, le service de police et de sécurité national du pays. Très peu de femmes en faisaient partie : parmi ses 25 000 membres, il n'y avait que deux femmes, et j'étais l'une d'entre elles.

Les FSI m'ont recrutée en 2001, puis en 2003, une deuxième policière s'est jointe au service : la capitaine Dyala Mohtar, lieutenante dans la section de l'informatique.

Ce n'est toutefois qu'en 2009, dans le cadre du Programme de formation de la police civile (CIVPOL), issu d'un partenariat entre les États-Unis et le Liban, que les FSI ont décidé officiellement d'inclure des femmes libanaises dans leur effectif. En 2012, 11 000 femmes ont fait une demande d'emploi au service, et 610 ont été retenues.

La formation des cadettes a commencé en mars 2012. Le programme de neuf semaines était identique à la formation de base donnée aux hommes et comprenait des cours sur les droits de la personne, les principes de la police démocratique, le tir et les tactiques de défense policière.

Le programme visait à préparer les cadettes mentalement et physiquement au travail.

Après deux mois de formation, les cadettes ont fait la démonstration de leurs aptitudes au major général en visite lors d'un événement très médiatisé à l'échelle nationale et internationale. Elles ont simulé des situations très risquées de contrôle routier et de menottage et ont fait du rappel le long d'édifices, des exercices de tir réel et une démonstration de tactiques de défense en cas d'émeute.

Cet événement a été considéré comme un jalon important, car il a aidé à changer les perceptions de la communauté à l'égard des femmes au Liban.

Mais la modernisation des FSI ne se résumait pas au recrutement et à la formation de femmes. Les cadets ont eux aussi suivi une formation pour actualiser leurs compétences et changer leur mentalité à propos des policières.

Par ailleurs, les instructeurs chargés de former les recrues ont suivi au préalable une formation des formateurs, ce qui a contribué à les sensibiliser davantage aux difficultés que doivent surmonter les cadettes.

Maintenant diplômées, les premières sergentes exercent les mêmes fonctions que leurs homologues masculins : elles travaillent dans des aéroports et dans des centres de détention et effectuent des patrouilles et des tâches opérationnelles. En 2013, 500 autres femmes seront recrutées.

Maintes questions restent toutefois sans réponses.

Qui gérera les cas de violence et de harcèlement sexuels dans les équipes mixtes? Qui veillera à la participation des femmes aux négociations et aux missions? Et qui œuvrera à mettre fin aux lois discriminatoires et rédigera de nouvelles mesures législatives?

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

J'ai donc proposé la création d'un nouveau bureau appelé RED Police, qui s'occuperait des questions liées aux droits, à l'égalité et à la diversité.

Ce bureau aurait pour principaux objectifs d'assurer la pleine intégration des normes relatives aux droits, à l'égalité et à la diversité dans les services de police et de veiller à transmettre avec exactitude les opinions et les intérêts des policiers au gouvernement et aux intervenants clés.

Gracieuseté : major Suzan el Hajj

La major Suzan el Hajj a été la première femme à se joindre aux Forces de sécurité intérieure du Liban. L'an dernier, elle a dirigé la formation de 600 recrues.

L'équipe de RED Police devra être formée de policières et de policiers de tous les grades et représenter les intérêts de ses membres en matière de discipline, de diversité, d'égalité, de santé et de sécurité, de bien-être, de régimes de retraite et de revendications. Elle devra également avoir la capacité de remplir son rôle, de remplir ses responsabilités légales et de prendre une part active aux négociations nationales, organisationnelles et locales.

Le projet est en cours d'examen, mais surtout, mentionnons que le conseil de commandement tient à améliorer les services policiers, les conditions de travail et le respect des droits de la personne aux FSI. Le conseil s'engage à recruter plus de femmes et de minorités à l'avenir.

Le 24 octobre, j'ai été nommée à la tête du Cyber Crime and Intellectual Property Bureau. C'est la première fois que ce poste sera occupé par une femme au Moyen-Orient. Le fait d'être une femme ne constituera donc plus un obstacle pour quiconque aspire à remplir des fonctions policières au Liban. Des sergentes de ce bureau ont été affectées aux mêmes missions que des hommes, et elles font de l'excellent travail.

Les FSI sont reconnues comme le premier organisme du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à promouvoir l'équité entre les sexes et la démocratie, et j'en suis très fière. ■

DÉTECTER DES SUSPECTS À L'AIDE DE RÉSEAUX BAYÉSIENS CIBLÉS

Par Chavatzelet Tryster, MSC, Département de génie industriel, groupe de la recherche, Université de Tel Aviv

Récemment, j'ai assisté à un cours que le professeur a ouvert en demandant : « Y a-t-il parmi nous un terroriste? Ou un vendeur de drogues? » Les étudiants étaient estomaqués. Aussi, le professeur a ajouté « D'accord, nous sommes des scientifiques, et ma question ne l'était pas. Alors voici : quelle est la probabilité qu'il y ait un terroriste parmi nous? »

Nous savons qu'il y a des terroristes dans le monde, et donc la probabilité ne peut pas être nulle. Mais d'instinct, la majorité des gens estimeraient très mince la probabilité qu'il y ait un terroriste dans un cours de science avancé à l'université; en serait-il de même si la question était posée à Guantanamo Bay?

Au-delà du libellé de la question, l'endroit où elle est posée pourrait être aussi important. Autrement dit, le lieu est une variable qui contribue de l'information sur le domaine en cause (ici, le terrorisme). Si la question d'origine avait été « Y a-t-il ici quelqu'un atteint de la maladie cœliaque? », l'endroit risquerait d'avoir moins d'incidence sur la réponse, et donc procurerait moins d'information.

Poussons l'exemple plus loin. Si nous demandions s'il y a des vendeurs de drogues à l'université, le lieu fournirait de l'information, mais peut-être en obtiendrions-nous plus en posant la question à la nuit tombée. L'objet de la question (terrorisme, drogues) doit donc moduler le choix des variables (endroit, moment, etc.), leurs interactions et leur importance.

Ces mêmes principes s'appliquent à la façon dont les services du renseignement font la collecte d'information dans les réseaux de communication.

SURVEILLANCE DES DONNÉES

Les réseaux de communication sont partout et les téléphones intelligents et autres portables ont changé nos comportements. Il y a quinze ans, les messages texte étaient rares et personne n'aurait pu prédire qu'en quelques années, ils auraient remplacé la messagerie vocale.

Malheureusement, les modes de communication modernes offrent aux terroristes et autres criminels des moyens attrayants d'interagir et de mener leurs activités illégales. Mais ils devraient se méfier : ces modes de communication créent des pistes numériques et des preuves dont nous ne disposions pas avec l'ancienne technologie.

Chacun sait que les services de sécurité et d'application de la loi surveillent les canaux de communication et utilisent abondamment les données numériques qui s'avèrent une source précieuse de renseignements.

L'exploration de données est une forme d'apprentissage automatique qui vise à extraire des connaissances de bassins de données. En analysant des milliards d'enregistrements de communication à l'aide d'outils d'exploration de données, la police peut détecter par exemple des téléphones mobiles ou des lignes terrestres sur lesquels elle voudra pousser son enquête.

Mais il y a des limites. La surveillance d'information à grande échelle pose des problèmes, en termes de technologie de collecte de données et de leur analyse. S'il est important de présenter l'information avec clarté et concision aux experts enquêteurs, il est plus important encore à l'occasion d'en protéger la confidentialité.

D'autres enjeux sont à prendre en considération. Pour surveiller la teneur des communications d'un suspect, un service gouvernemental doit y être juridiquement autorisé. Et compte tenu de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires, pareille surveillance entraîne des coûts exorbitants.

Ces dernières années, on a vu surgir de nombreuses méthodes d'apprentissage automatique (des systèmes qui apprennent automatiquement à partir des données) pour traiter de forts volumes de données et d'information. On les a mises à différents usages, notamment à la détection de la fraude et à l'identification de suspects.

RÉSEAUX BAYÉSIENS CIBLÉS

Un groupe de chercheurs dirigés par le professeur Irad Ben-Gal de l'université de Tel Aviv a conçu une façon d'utiliser la théorie de l'information et les outils d'apprentissage automatique pour détecter le comportement irrégulier dans les enregistrements de réseaux cellulaires. Ainsi, l'étudiant au doctorat Aviv Gruber et le professeur Ben-Gal ont mis au point l'algorithme des réseaux bayésiens ciblés.

Un réseau bayésien est un modèle graphique probabiliste bien connu qui représente intuitivement sous forme d'un graphe comment les différentes variables influent les unes sur les autres. Le but du réseau bayésien ciblé consiste à choisir l'ensemble des attributs les plus informatifs et explicatifs et à les lier ensemble pour certains types de questions.

La Figure 1 illustre un réseau bayésien ciblé. La bulle du bas, Irrégulier, est la variable classe ou l'objectif.

En examinant plusieurs attributs différents, notamment la durée minimale, maximale et moyenne d'un appel et l'écart-type dans la durée des appels, on peut déterminer s'il existe pour un certain numéro de téléphone un comportement irrégulier.

Le nombre d'appels est aussi pertinent. Selon le réseau bayésien illustré ici, tous ces attributs sont pertinents pour déterminer si un numéro de téléphone est associé à un comportement irrégulier. Le réseau bayésien procure un ensemble de questions concernant les valeurs de ces attributs ainsi que leurs interrelations.

L'algorithme contextuel de Gruber permet d'analyser des données numériques en mouvement et de détecter des suspects à l'aide des métadonnées (les données sur les données) des systèmes de télécommunications. Si les données d'un message texte sont le message comme tel, ses métadonnées comprennent la taille du message, l'heure à laquelle il a été envoyé et l'endroit d'où il a été envoyé.

L'algorithme n'accède pas au contenu de l'enregistrement détaillé des appels (EDA), qu'il s'agisse d'un message texte ou d'une conversation. L'algorithme n'utilise que les métadonnées de l'interaction et, en révélant les habitudes d'utilisation, il classifie les caractéristiques à cibler selon le comportement de l'utilisateur. L'intérêt de cette solution est qu'elle évite les écueils de la protection de la confidentialité et l'interprétation de l'EDA.

L'algorithme assemble divers éléments

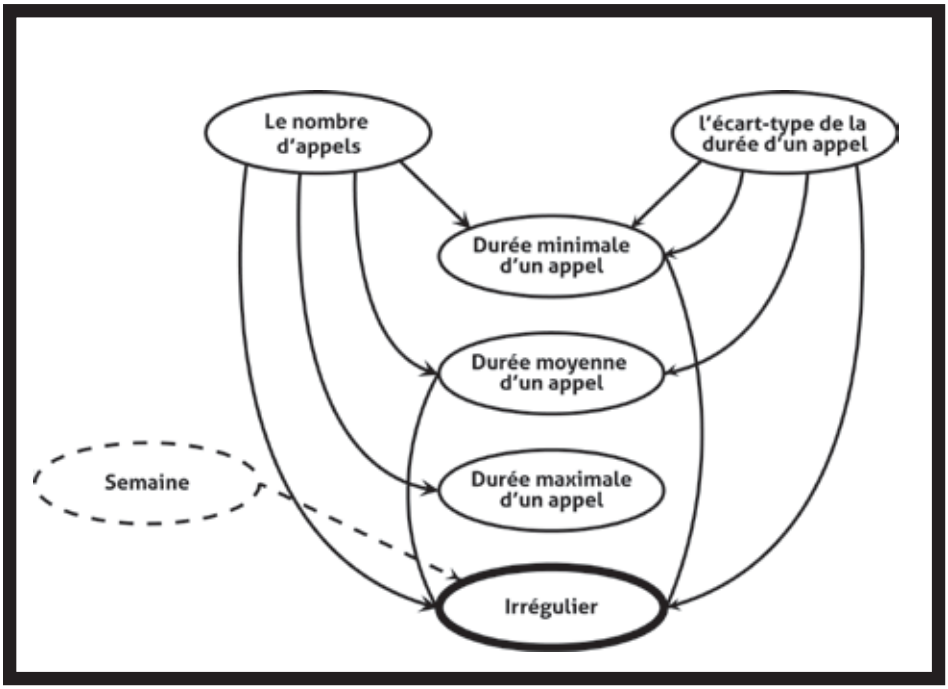

Figure 1 - Exemple d'un réseau bayésien ciblé

d'information (appels, courriels, transactions bancaires ou par carte de crédit) en un ensemble de variables clés à analyser. Par exemple, un appel comporte plusieurs variables à analyser : le destinataire, l'heure et la durée de l'appel et le lieu d'où l'appel a été fait. À partir de cette information, l'algorithme évalue des habitudes pour prédire les déplacements futurs.

Selon l'algorithme utilisé, on retient les variables qui semblent avoir le plus d'incidence. Dans la plupart des cas, on illustre les incidences attendues en même temps que celles qui sont révélatrices, d'où l'expert du domaine pourra tirer de nouvelles inférences et révéler de nouvelles habitudes d'intérêt dans les données.

Plutôt que d'établir toutes les connexions entre toutes les variables du domaine, le réseau bayésien ciblé se limite à une variable ciblée et en tire le maximum de connexions incidentes aux autres variables du domaine.

IDENTIFIER DES SUSPECTS

Le but premier de la recherche, défini de concert avec une entreprise spécialisée en sécurité intérieure, était de départager les suspects des non-suspects inclus dans une base de données. En explorant la base de données (constituée uniquement de métadonnées) dans laquelle les suspects et les non-suspects étaient connus, l'algorithme a décelé les attributs et les habitudes importantes des suspects.

L'algorithme devait obtenir au moins 50 pour cent de concordances sans dépasser 1 pour cent de faux positifs. On entend par concordance la détection des suspects et par les faux positifs, les détections non fondées.

Il y a une corrélation nette entre la concordance et le taux de faux positifs. Plus la concordance sera élevée, plus le taux de faux positifs le sera. Autrement dit, plus l'algorithme détectera de gens suspects, plus il risque d'inclure dans les suspects des gens qui ne doivent pas l'être.

La surveillance étroite d'un suspect étant coûteuse et délicate, le taux de faux positifs était l'objectif dominant, à 1 pour cent de fausses détections. Ce but a été atteint comme l'a prouvé un projet de validation de principe mené avec l'aide de l'étudiant Shai Yanovski. Par rapport à d'autres algorithmes, le réseau bayésien ciblé est parvenu à identifier 30 suspects de plus et a évité 6 000 fausses détections par million de personnes.

Souvent, en l'absence de données sur un groupe connu de suspects, on aimerait pouvoir déceler le comportement irrégulier. Or, le comportement peut être irrégulier par rapport au groupe, ou par rapport à la population générale. Si tout comportement irrégulier peut traduire une activité criminelle, il faut s'assurer qu'il est pertinent.

Par exemple, s'il s'agit d'une intensification des messages textes envoyés par les membres d'un groupe, il faut vérifier si une intensification comparable s'observe dans la population générale : dans le temps des fêtes, il n'y aurait pas lieu de soupçonner une activité malveillante.

Le pointillé dans la Figure 1 illustre ce point. Il se peut que les attributs pertinents inscrits dans la figure indiquent un comportement irrégulier, mais en tenant compte de l'information qu'est la semaine, si le réseau indique encore un comportement irrégulier, l'attribut est considéré comme non pertinent. Le réseau bayésien ciblé, en particulier l'algorithme mis au point, offre la latitude nécessaire pour régler de telles situations.

Une autre fonction importante que devait remplir l'algorithme était la capacité de détecter des changements dans les habitudes dans le temps.

L'algorithme crée un modèle de comportement pour chaque suspect. Si l'on observe un changement de comportement, ou si un nouveau numéro de téléphone qui suit un modèle de comportement semblable s'inscrit dans la base de données, cela peut indiquer que le même suspect se sert d'un autre téléphone.

Cette fonction est très utile, puisque les criminels changent souvent de téléphones pour éviter la détection. L'algorithme peut trouver les numéros de téléphone qui se rattachent à un même suspect.

Contrairement à d'autres algorithmes d'exploration de données, le réseau bayésien ciblé est une boîte blanche qui permet à l'utilisateur de voir sur quels facteurs repose la conclusion que la personne est suspecte, ce qui rend le réseau plus facile à comprendre.

Le réseau bayésien ciblé s'est révélé un bon algorithme qui satisfait toutes les exigences qui lui étaient fixées et plus, et il a pu mettre les services de sécurité sur la piste de personnes qui étaient des terroristes, plutôt que sur la piste d'innocents.

Les chercheurs ont transmis la technologie à une entreprise spécialisée en sécurité intérieure.

Bien que la recherche ait été effectuée dans le but de déceler des suspects du terrorisme, en théorie, la même technologie pourrait servir à détecter des suspects ayant d'autres activités criminelles, comme le trafic de drogue ou la pédophilie. ■

LES FAITS

LA MENACE D'ECSTACY

La MDMA, ou ecstasy, est une drogue qui a été synthétisée il y a environ 70 ans pour servir d'anorexigène. Drogue de prédilection des fêtards dans les années 1980, ce comprimé multicolore est aujourd'hui recherché par divers consommateurs en quête d'euphorie et d'émotions chaleureuses. Mais la drogue de la paix et de l'amour menace autant la santé physique et mentale que la société.

Ecstasy est le terme populaire donné aux drogues qui contiennent de la méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) ou s'y apparentent.

Puisqu'elle est produite dans des laboratoires clandestins, les consommateurs ne peuvent jamais être sûrs de ce qu'ils achètent. Les comprimés peuvent être additionnés de méthamphétamine, de kétamine, de cocaïne, de caféine et d'éphédrine.

Ses principaux trafiquants et acheteurs sont des adolescents banlieusards des classes moyenne et supérieure, et des étudiants.

À l'origine, la MDMA est une substance huileuse qu'on transforme en comprimés ou en gélules de couleurs vives, semblables à des médicaments sur ordonnance.

De 30 à 45 minutes après avoir été ingérée, la MDMA peut provoquer une altération de la perception, de l'anxiété, une accélération du rythme cardiaque, une psychose, des convulsions et de la paranoïa. Ces effets peuvent durer jusqu'à une semaine.

La MDMA perturbe les fonctions cérébrales et peut entraîner la dépression, des troubles de la mémoire et des attaques de panique.

Elle entraîne une augmentation de la température corporelle, ce qui peut être fatal pour ceux qui la prennent lors de fêtes techno ou de soirées dansantes où il fait très chaud.

Un seul comprimé, dont la fabrication coûte moins d'un dollar, peut être vendu à 30$ dans la rue.

Le safrol, principal précurseur de la MDMA, est une substance réglementée au Canada. D'autres précurseurs non réglementés sont importés de Chine et d'Inde par des groupes criminels canadiens.

Selon la North Carolina State University, le safrol provient du Mreah Prew, un arbre du Cambodge menacé par la déforestation massive à cause de la forte demande de MDMA.

La distillation de l'huile extraite du Mreah Prew est faite au feu de bois, une opération qui nécessite l'abattage de très nombreux arbres des forêts cambodgiennes. Les cours d'eau situés à proximité des distilleries clandestines deviennent contaminés de substances toxiques et cancérigènes.

D'après la police fédérale d'Australie, un groupe criminel a coupé illégalement plus de 900 tonnes de bois de Mreah Prew en 2008 pour en produire 35 tonnes de safrol. Les autorités cambodgiennes ont saisi le safrol qui aurait pu servir à fabriquer 260 millions de comprimés de MDMA valant plus de 7,6 milliards de dollars.

Chaque kilogramme de MDMA produit huit kilogrammes de déchets toxiques qui polluent l'environnement immédiat.

Selon le *National Post*, entre juillet 2011 et mars 2012, on a enregistré 31 décès liés à la consommation de MDMA, 19 en Colombie-Britannique et 12 en Alberta.

De ces 31 décès, 13 ont été imputés à la MDMA contenant de la paraméthoxyméthamphétamine — une drogue cinq fois plus toxique que la MDMA.

Le *New York Times* souligne que la GRC a saisi 5,2 millions de comprimés de MDMA en 2006, contre 1,1 million en 2004. Soixante-dix pour cent de ces comprimés étaient additionnés de méthamphétamine.

Le *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada 2009* de la GRC indique que des criminels organisés installés au Canada ont fabriqué assez de MDMA pour répondre à la demande nationale et exporté d'importantes quantités, notamment aux États-Unis.

Avant 2004, la majeure partie de MDMA qui se vendait au Canada provenait des Pays-Bas. Aujourd'hui, le Canada en est l'un des principaux producteurs, l'essentiel de la production, du trafic et de l'exportation se déroulant en C.-B.

POINTS COMMUNS

UN PARTENARIAT D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'HOMICIDE

Par Mallory Procunier

Lorsqu'une personne est assassinée, elle n'est pas la seule victime. Les amis et les membres de la famille, entre autres, sont également victimes, et leur deuil peut s'échelonner sur toute la vie.

Afin d'assurer aux victimes le soutien voulu, l'Équipe intégrée d'enquête sur les homicides (EIEH) de la Colombie-Britannique a noué un partenariat avec le projet B.C. Victims of Homicide (BCVOH), une initiative du B.C. Bereavement Helpline group, un groupe de soutien aux victimes en deuil, l'an dernier.

Normalement, la GRC en C.-B. met les victimes en contact avec les services provinciaux d'assistance aux victimes dans les premiers stades d'une enquête. Avec le temps, toutefois, la personne prend conscience des répercussions profondes du traumatisme de l'homicide sur sa vie et désire échanger à l'étape de la cicatrisation. Elle a besoin d'un soutien plus étendu que ce que les services d'assistance peuvent fournir.

« Au départ, nous offrons un cadre de soutien individualisé; par la suite, le projet BCVOH constitue un cadre collectif où les gens peuvent parler de leurs sentiments avec d'autres qui ont traversé des épreuves similaires », explique la serg. Jennifer Pound, membre de l'EIEH qui fait également partie du comité consultatif du projet BCVOH.

Dans ce partenariat informel, les membres de l'EIEH renvoient les victimes au BCOVH lorsqu'ils pensent que les victimes sont prêtes à recevoir une assistance approfondie.

Les victimes sont alors invitées à prendre part à des ateliers de groupe de huit semaines ou à des groupes de soutien mensuels informels où elles peuvent se défouler et exprimer leurs émotions avec d'autres qui ont aussi perdu un être cher par suite d'un homicide.

« Le meilleur moment pour aiguiller les gens vers le projet BCVOH se situe entre trois et six mois après la tragédie, lorsque le choc s'est habituellement estompé, souligne la serg. Pound. Cela dit, le renvoi peut survenir plusieurs années après l'homicide. »

Outre sa participation au comité consultatif, la serg. Pound donne aussi des exposés aux victimes sur le processus d'enquête – et les raisons pour lesquelles l'enquête peut sembler s'éterniser et les victimes n'obtiennent pas toujours les réponses qu'elles recherchent de la police.

« Pour la famille, il peut parfois sembler que nous ne faisons rien, précise la serg. Pound. Mais en maintenant les voies de communication ouvertes avec la famille et en assurant celle-ci que l'enquête n'a pas été mise en veilleuse, nous pouvons rassurer les gens. »

AVANTAGES MUTUELS

Christopher Ducharme, fondateur du projet BCVOH, comprend l'importance pour les survivants d'une victime d'homicide de recevoir un soutien étendu.

Alors qu'il avait 14 ans, M. Ducharme a perdu sa mère, assassinée par son compagnon d'alors, un ancien agent du Service de police de Vancouver. Depuis, il a perdu quatre connaissances victimes d'homicides; il s'est donc fait le champion du soutien aux victimes dans la province pour leur éviter de souffrir en silence.

« Les victimes ne comprennent pas d'emblée qu'elles ont le choix quant à leur manière de percevoir leur perte; si elles peuvent voir quelqu'un réussir, comme moi ou d'autres personnes qui sont devenues des leaders utiles, c'est un message qui peut changer les choses », explique Christopher Ducharme.

Selon M. Ducharme, lorsque la police renvoie une victime à un groupe de soutien comme le sien, elle contribue à atténuer les problèmes de victimisation secondaire, à réduire la frustration et les conflits entre les enquêteurs et la victime et permet aux enquêteurs de consacrer plus de temps à la résolution du cas.

Pour le serg. Vince Tucker, enquêteur à l'EIEH, savoir que la victime reçoit du soutien le rassure.

« Comme notre équipe enquête sur un nombre important d'homicides chaque année, les enquêteurs ne sont pas en mesure de passer le temps souhaité avec la famille des victimes, précise le serg. Tucker. Ce groupe les aide, ce qui nous soulage un peu, sachant que les victimes trouvent un réconfort dans ces ateliers. »

Mais ce soutien qu'apporte le projet BCVOH ne dispense pas les enquêteurs entièrement de ce rôle.

« Les victimes souhaitent être en contact avec les enquêteurs parce qu'ils sont leur seul lien avec l'enquête, et nous en sommes conscients, fait savoir le serg. Pound. Cela ne nous dispense pas de cette responsabilité, et nous ne voudrions pas non plus nous en défaire totalement. »

M. Ducharme explique que les victimes renvoyées à son groupe par l'EIEH ne tarissent pas d'éloges quant à l'utilité du programme. Il a même rencontré une femme dans le programme qui n'avait parlé à personne de sa victimisation il y a 40 ans et qui a trouvé le soutien dont elle avait besoin.

L'EIEH et le projet BCVOH espèrent officialiser leur partenariat sous peu afin d'accroître l'échange d'information entre les deux organismes et d'améliorer l'accès des victimes aux services de soutien. ■

Christopher Ducharme du projet BCVOH et la serg. Jennifer Pound de l'EIEH travaillent de concert pour faire en sorte que les survivants de victimes d'homicide reçoivent l'appui voulu.

Gracieuseté de Christopher Ducharme

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VISITER : HTTP://WWW.BCVOH.COM

LE RÔLE DU CITOYEN ORDINAIRE EN CAS DE CATASTROPHE

IL EST TEMPS DE L'INTÉGRER AUX PLANS

Par Joseph Scanlon et Jelle Groenendaal

Le service d'incendie d'Amsterdam-Amstelland a lancé une initiative pour changer la manière dont les services d'urgence envisagent leurs interventions.

Il veut y intégrer le simple citoyen, et c'est loin d'être un vœu pieux : il a organisé un exercice où tous les participants se sont prêtés au jeu de découvrir, au sortir d'un spectacle, un incident survenu devant les portes de la salle.

L'idée peut paraître absurde a priori. Pour la police, une urgence, c'est généralement un incident qui survient dans un endroit précis, comme un accident de la route, un déraillement de train ou un effondrement d'immeuble, où elle s'occupe de gérer la scène, les pompiers se chargent des feux, des déversements et des opérations de sauvetage lourd, et les ambulanciers voient aux blessés. La plupart des plans d'urgence sont axés précisément sur ce genre de scénario.

Quand c'est ce qui se produit, le lieu de l'incident peut être circonscrit sans problème, comme à l'écrasement, en décembre 1985, d'un avion transportant des membres de la 101e division aéroportée de l'armée américaine, près de l'aéroport de Gander, à Terre-Neuve. La GRC et la police municipale ont fermé l'unique route menant au site en quelques minutes et y ont contrôlé l'accès avec l'aide de militaires non armés de la Base des Forces canadiennes de Gander.

Le hic, c'est que bien des urgences ne touchent pas seulement un endroit, facteur qui complique sérieusement les mesures de contrôle d'accès. Les services d'urgence peuvent alors mettre un temps considérable à cerner toute l'ampleur de la catastrophe.

UN VENDREDI NOIR À EDMONTON

Le 31 juillet 1987, une tornade frappait Edmonton et le comté voisin de Strathcona, commençant son parcours au sud de la ville et le terminant dans le secteur nord-est, au bout de 65 minutes.

Quand la tornade a été signalée aux services de police, d'incendie et d'ambulance, la plupart du personnel disponible s'est dirigé vers un secteur résidentiel et une zone industrielle adjacente, au sud-est de la ville.

Mais la tornade a poursuivi son trajet, bloquant de nombreuses routes de ses débris et inondant de pluies diluviennes des passages inférieurs partout dans le nord-est de la ville. Elle avait déjà causé tant de problèmes que les systèmes de communication des services d'urgence étaient surchargés. Tout le monde était sur les ondes à signaler des urgences.

Quand elle s'est finalement abattue sur le parc de maisons mobiles Evergreen dans le nord-est de la ville, la plupart des intervenants d'urgence avaient été affectés ailleurs. Même s'ils avaient été disponibles, les dégâts étaient tels qu'ils auraient eu de la difficulté à se rendre à Evergreen, la communauté la plus durement touchée par la catastrophe, lieu de résidence de 15 des 27 personnes tuées ce jour-là.

Il a fallu 14 minutes pour que la nouvelle soit portée à la connaissance des services d'urgence d'Edmonton, et 21 pour que les premiers intervenants disponibles — des pompiers bénévoles d'un hôpital psychiatrique voisin — se rendent sur les lieux.

Pendant ces 21 minutes, ce sont les survivants, dont certains étaient eux-mêmes blessés, qui ont aidé les victimes à monter à bord de véhicules parfois endommagés pour les conduire à un centre médical. Quand les premiers intervenants d'urgence sont arrivés, les blessés ambulatoires étaient tous partis avec les personnes qui leur avaient porté secours. Les blessés graves et les mourants étaient encore pris sous les débris, le sauvetage lourd étant difficile pour les gens ordinaires.

Mais les intervenants n'avaient aucun moyen de le savoir.

À l'arrivée de ces derniers, les autres résidants de l'endroit — qui revenaient pour la plupart du travail — n'avaient aucune idée de ce qui s'était passé ni des victimes ou des sauveteurs qui pouvaient avoir quitté les lieux. Ils étaient convaincus que leurs proches étaient pris sous les débris. Certains l'étaient, mais plusieurs avaient pris le che-

Les services d'urgence commencent à intégrer les simples citoyens à leurs plans d'intervention, comme dans cet exercice réalisé par le service d'incendie d'Amsterdam, où une personne sortant d'un spectacle aide une victime à l'extérieur du Théâtre Carré.

ANP Photo

min de l'hôpital bien avant.

Les policiers et les pompiers n'avaient d'autre choix que d'entreprendre une recherche systématique pour trouver les disparus que la tornade avait apparemment piégés.

Y aurait-il eu moyen d'éviter cet imbroglio?

Oui, mais à deux conditions : il aurait fallu que l'on ait compris le rôle du simple citoyen dans les situations d'urgence et qu'il y ait eu collaboration entre la communauté médicale et les services d'urgence comme la police et les pompiers.

La réalité, c'est qu'en cas de catastrophe grave, les survivants ne se tournent pas les pouces en attendant les secours; ils regardent autour d'eux pour voir ce qu'ils peuvent faire, y compris secourir des blessés et les transporter à l'hôpital. Dans la plupart des cas, ce sont eux qui font les premières démarches de sauvetage.

Résultat : les blessés légers arrivent à l'urgence en premier, la plupart à l'hôpital le plus proche, et les intervenants d'urgence qui arrivent sur place ne savent pas ce qui s'est passé, car sauveteurs et blessés ont quitté les lieux.

Quand on comprend cette réalité, on peut réfléchir aux solutions possibles.

Il importe d'abord que les hôpitaux tâchent d'identifier les victimes qui arrivent à leurs portes et les bons samaritains qui les y ont conduites. Ils peuvent ensuite transmettre cette information aux services de recherche et de sauvetage. (Il importe également de sortir rapidement les blessés légers de la salle d'urgence pour faire place aux blessés graves qui arriveront plus tard.)

Deuxièmement, il serait utile que certains survivants non blessés restent aux endroits les plus durement touchés par la catastrophe pour faire un compte rendu au personnel d'urgence.

Cela peut sembler difficile, mais c'est l'une des suggestions qui ont été faites lors d'un atelier tenu par la police d'Ottawa sur les mesures que peuvent prendre les aînés en cas d'urgence.

DES TÉMOINS DE PLUS

Il a été proposé que les aînés fassent comme les parents-secours, c'est-à-dire se tenir au courant de ce qui se passe dans leur îlot. En cas d'urgence, ils sauraient ainsi qui est à la maison et qui ne l'est pas, de même que ceux qui ont été secourus et par qui. Ces informations aideraient les intervenants d'urgence à déterminer qui reste probablement à secourir. Les aînés deviendraient alors une précieuse ressource sans avoir à apporter une aide physique.

Service de police de Kennemerland

Plusieurs citoyens (encerclés) ont prêté main-forte aux intervenants d'urgence après l'écrasement d'un appareil de la Turkish Airlines en 2009.

Ce genre de solution est logique, mais seulement quand on comprend ce qui se passe vraiment en cas d'urgence et que les plans de secours se fondent sur la réalité. C'est ce que le médecin américain Erik Auf der Heide appelle la planification à partir de données empiriques.

L'initiative lancée à Amsterdam ne vise pas à dicter une marche à suivre, mais à changer les mentalités, pour que le personnel d'urgence ne se demande plus comment écarter les gens ordinaires de son chemin, mais comment planifier les interventions en fonction de leurs réactions, obtenir leur soutien et assurer l'utilité de leurs démarches.

Le service d'incendie d'Amsterdam-Amstelland n'est pas le seul organisme des Pays-Bas à avoir embrassé l'idée de mobiliser les simples citoyens en cas de catastrophe. La police d'Amsterdam offre un service gratuit appelé Burgernet (www.burgernet.nl) dont les abonnés sont avisés par voie électronique des situations d'urgence, qu'il s'agisse de la disparition d'un enfant, d'un véhicule recherché par la police ou d'un accident industriel. Les avis ne sont transmis qu'aux personnes qui s'inscrivent volontairement au service dans le site Web de la police.

En novembre 2012, le gouvernement national a lancé NL-alert (www.nl-alert.nl), un service d'avertissement national très semblable à Burgernet, qui envoie des avis électroniques aux téléphones cellulaires dans les zones touchées par une urgence. Ces avis fournissent de l'information sur la situation et des instructions sur les mesures à prendre.

De plus, en 2011, chacun des services d'urgence d'Amsterdam s'est doté d'une présence dans les médias sociaux, après une vague de plus de 200 000 gazouillis sur la façon dont le gouvernement et le service d'incendie avaient géré un incendie dans un établissement industriel.

Le service d'incendie Twente, à Enschede, à environ deux heures d'Amsterdam, a pour sa part lancé un autre projet pilote dans le cadre duquel certains de ses agents disposent d'un iPad qui leur permet d'obtenir de l'information sur les immeubles de leur territoire et de voir les images captées sur place par de simples citoyens puis envoyées à un poste de commandement externe. Les agents peuvent voir les images sur leur iPad immédiatement et réagir en conséquence, au lieu de les voir pour la première fois aux nouvelles du soir ou sur YouTube.

Joseph Scanlon est professeur émérite et directeur du groupe d'étude sur les communications d'urgence à l'Université Carleton d'Ottawa. Il étudie les interventions d'urgence depuis 42 ans et collabore régulièrement avec la Gazette. Jelle Groenendaal, étudiant au doctorat à l'Université Radboud de Nimègue, travaille avec le service d'incendie d'Amsterdam. ■

NOUVEAU PORTRAIT DU MEURTRIER SEXUEL CANADIEN

Par Melissa Martineau, Sous-direction des sciences du comportement, GRC

Le policier moyen enquêtera sur des milliers de crimes au cours de sa carrière, mais rares sont ceux qui auront à se pencher sur un meurtre sexuel.

Les meurtres de ce genre représenteraient de 1 à 4 % de tous les homicides en Amérique du Nord (Chan, Heide et Myers, 2012; Meloy, 2000; Roberts et Grossman, 1993).

Ce sont des dossiers peu courants, mais prioritaires pour la police. Non seulement font-ils l'objet de fortes pressions de la part d'une population soucieuse de les voir réglés au plus vite, mais ils sont les plus problématiques pour l'exécution du mandat de protection qui incombe à la police.

Les meurtres sexuels suscitent l'horreur et la curiosité tout à la fois, comme en témoigne l'intense attention médiatique qui les entoure. On n'a qu'à penser à Paul Bernardo, Robert Pickton et Russell Williams, qui doivent tous leur sombre notoriété à des crimes odieux. Mais ces tueurs correspondent-ils au véritable portrait du meurtrier sexuel canadien?

Le désir de mieux comprendre les meurtres sexuels commis au Canada a mené à un partenariat de recherche entre Eric Beauregard (Ph. D.), de l'école de criminologie de l'Université Simon Fraser, et Melissa Martineau, spécialiste supérieure de la recherche à la Sous-direction des sciences du comportement de la GRC et au Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités.

Ce partenariat a pour objet de réaliser une série d'études à partir d'un important échantillon de meurtres sexuels commis au Canada afin d'éclairer les pratiques d'enquête en la matière.

La première étude de la série porte sur 350 dossiers et décrit les caractéristiques observées relativement aux infractions, aux victimes et aux meurtriers en cause. Les homicides de l'échantillon, soit 250 affaires classées et 100 affaires non élucidées au moment de leur saisie dans la base de données de la police, ont été commis entre 1948 et 2010.

QU'EST-CE QU'UN MEURTRE SEXUEL?

Du point de vue juridique, il n'est pas vraiment nécessaire d'établir la définition du meurtre sexuel. Le *Code criminel* ne donne en fait aucune indication quant à la distinction à faire entre un meurtre sexuel et les autres types d'homicides : l'unique infraction de meurtre qui y est prévue n'établit de distinctions qu'en ce qui concerne le degré de préméditation.

C'est le désir de comprendre les meurtres et leurs auteurs qui nous pousse à vouloir les classifier en sous-catégories axées sur les motifs et les comportements susceptibles de les caractériser, d'où la question de savoir ce qui distingue un meurtre sexuel d'un autre meurtre. La réponse peut sembler évidente, mais les aspects sexuels d'un meurtre ne sont pas toujours faciles à cerner.

Pour faciliter le travail de classification, le FBI a déterminé que la conclusion de meurtre sexuel doit reposer sur au moins un des éléments suivants : l'état des vêtements de la victime, l'exposition de ses parties sexuelles, la position de son corps, l'insertion d'objets dans ses orifices ou la présence d'indications de relations sexuelles, d'activités de substitution, d'intérêt sexuel ou de fantasme sadique (Ressler et coll., 1988).

Dans certains cas, l'aspect sexuel de l'infraction est immédiatement apparent sur les lieux du crime, alors que dans d'autres, il ne se décèle que par un examen scrupuleux de la preuve. Il arrive aussi que seul le contrevenant ait conscience de la nature de son mobile et que son crime ne soit jamais classifié correctement.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

Le portrait du meurtrier sexuel canadien qui se dégage de notre recherche tranche avec le stéréotype du tueur d'âge mûr, socialement maladroit, qui s'en prend à des étrangers choisis au hasard, et aussi avec les résultats d'études antérieures (Carter et Hollin, 2010).

L'âge moyen du meurtrier sexuel est de 28 ans, ce qui est inférieur au stéréotype mais supérieur aux conclusions

présentées auparavant. Cette différence est peut-être attribuable au fait que notre étude a porté sur un échantillon plus nombreux, mais quand on tient compte des antécédents criminels aussi, elle prend une importance tout autre pour les enquêtes sur les meurtres sexuels.

Le meurtrier sexuel a généralement un casier judiciaire ou une carrière criminelle bien établie (Grubin, 1994; Oliver et coll., 2007). Bien des gens croient qu'un meurtre sexuel est l'aboutissement de violences sexuelles progressives; on devrait donc s'attendre à voir des antécédents de viol ou d'autres délits sexuels (Grubin, 1994; Oliver et coll., 2007).

Or, les meurtriers sexuels de notre échantillon affichaient en moyenne 0,4 condamnation pour des crimes sexuels, et environ 80 % n'en avaient aucune. La stratégie d'enquête consistant à donner la priorité aux agresseurs sexuels connus peut donc s'avérer plus ou moins utile en cas de meurtre sexuel, ce genre d'acte étant souvent le fait d'un assez jeune adulte ayant peu d'antécédents criminels.

La majorité des meurtriers sexuels visés par l'étude sont des hommes blancs, mais les Autochtones en représentent aussi une proportion importante. Certains sont en relation de couple, mais la plupart sont célibataires, séparés ou divorcés. Seule une minorité d'entre eux sont décrits comme des personnes solitaires qui évitent les relations sociales.

Fait intéressant, un peu plus de 23 % des contrevenants montraient des signes de comportement paraphilique (excitation sexuelle anormale suscitée par des objets, des situations ou des personnes), et un sur cinq possédait une collection de pornographie ou d'articles à caractère sexuel dont la police avait connaissance.

Ce genre de collection peut être lié à un comportement paraphilique. Les articles qui en font partie peuvent, selon leur nature, stimuler ou favoriser une forme précise de paraphilie.

Pour l'enquêteur, la présence de signes de comportement paraphilique sur les lieux d'un crime peut donner à penser que le contrevenant collectionne des articles à caractère érotique.

Le fait de savoir qu'un meurtrier sexuel sur cinq possède une collection de nature sexuelle peut aider à obtenir un mandat de perquisition en vue de la saisie d'articles accessoires.

L'IMPORTANCE DE LA VICTIMOLOGIE

Les caractéristiques de la victime de meurtre sexuel peuvent donner des indications au sujet de son tueur.

Les meurtriers sexuels tendent à choisir des victimes à peu près de leur âge : notre étude a révélé une différence d'un an entre l'âge moyen du tueur (28) et celui de la victime (27).

Comme on s'y attendait, la majorité des victimes étaient de sexe féminin, et seulement 10 % de sexe masculin. Le choix d'une victime de sexe masculin peut donner une indication de l'orientation sexuelle du contrevenant, mais ce n'est pas une règle absolue.

Plus du tiers des victimes visées par l'étude souffraient d'alcoolisme, et une sur quatre, de toxicomanie. Un peu moins d'une sur cinq se prostituait. Les victimes qui ont une dépendance ou qui travaillent dans l'industrie du sexe peuvent être plus portées à courir de grands risques (en se rendant à des endroits isolés ou en se laissant aborder par des inconnus, par exemple). Le risque auquel s'expose la victime est inversement proportionnel à celui que prend le contrevenant : le fait de cibler une personne vulnérable fait baisser le risque de se faire pincer.

LE MODUS OPERANDI

Conformément à ce qui ressort d'études antérieures, l'étranglement ou l'asphyxie sont les causes de décès les plus courantes dans les cas de meurtre sexuel. L'utilisation d'armes est fréquente aussi, mais vise souvent à contraindre ou à mutiler plutôt qu'à infliger une blessure mortelle. Deux des cinq contrevenants de l'échantillon ont usé de tromperie pour prendre contact avec leur victime, démentant encore une fois le stéréotype du mésadapté introverti.

Plus de la moitié des tueurs étudiés n'ont pris aucune précaution pour éviter d'être repérés par la police. La majorité des meurtriers sexuels ne semblent pas se soucier outre mesure de la possibilité de laisser des traces. Peu d'entre eux démontrent une connaissance des méthodes judiciaires et font preuve de prudence en commettant leurs méfaits.

La plupart tuent leur victime dehors ou dans sa propre résidence. En fait, l'étude a révélé que 20 % des victimes avaient péri dans leur domicile. Elle n'appuie donc pas la thèse fort répandue selon laquelle les femmes seraient le plus en sécurité chez elles.

Le meurtre sexuel est un phénomène complexe. À force d'étudier des affaires canadiennes, nous espérons brosser un portrait plus clair du meurtrier sexuel, de ses crimes et de la dynamique qui transforme les fantasmes sexuels en morts très réelles.

Les résultats intégraux de l'étude sont présentés dans l'article intitulé « A Descriptive Study of Sexual Homicide in Canada: Implications for Police Investigation », paru dans l'*International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* (2012). ■

Références

Carter, A. J. et C. R. Hollin. « Characteristics of non-serial sexual homicide offenders: A review », *Psychology, Crime & Law*,vol. 16, 2010, p. 25–45.

Chan, O., K. M. Heide et W. C. Myers. « Juvenile and adult offenders arrested for sexual homicide: An analysis of victim-offender relationship and weapon used by race », *Journal of Forensic Sciences*, identifiant d'objet numérique 10.1111/j.1556-4029.2012.02188.x, 2012.

Grubin, D. « Sexual murder », *British Journal of Psychiatry*, vol. 165, 1994, p. 624–629.

Meloy, J. R. « The nature and dynamics of sexual homicide: An integrative review », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 5, 2000, p. 1–32.

Oliver, C. J., A. R. Beech, D. Fisher et R. Beckett. « A comparison of rapists and sexual murderers on demographic and selected psychometric measures », *Sexual murderers: A comparative analysis and new perspectives*, publié sous la direction de J. Proulx, E. Beauregard, M. Cusson et A. Nicole, Chichester (Royaume-Uni), Wiley, 2007, p. 159–173.

Ressler, R. K., A. W. Burgess et J. E. Douglas. *Sexual homicide: Patterns and motives*, New York, Free Press, 1988.

Roberts, J. V. et M. G. Grossman. « Sexual homicide in Canada: A descriptive analysis », *Annals of Sex Research*, vol. 6, 1993, p. 5–25.

LA TRAITE DE PERSONNES AU CANADA

UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE APPELLE DES RÉFORMES

Par John Winterdyk, Julie Kaye et Lara Quarterman

La plupart des services de police du Canada savent que la traite de personnes – locale et internationale – est un problème planétaire contre lequel le Canada n'est pas immunisé. Commerce criminel lucratif, la traite de personnes est évaluée par le Conseil de l'Europe à quelque 42 milliards de dollars et les risques de démantèlement sont faibles.

Ce qu'on sait moins, c'est l'ampleur du problème au Canada, puisque les estimations sont rarement fiables. La traite de personnes a été peu étudiée et l'absence de recherches fondées sur les faits nuit passablement aux services de police pour décider de la meilleure façon de traquer cette activité illicite et d'y réagir.

LA TRAITE DE PERSONNES ET LA LOI CANADIENNE

Heureusement, la communauté internationale accepte dorénavant la position de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à savoir que la traite de personnes serait au deuxième rang des crimes les plus lucratifs dans le monde.

En 2000, les Nations Unies ont rédigé le *Protocole visant à prévenir, réprimer et punir le trafic des femmes et des enfants* (connu sous le nom de Convention de Palerme) que le Canada a signé et ratifié en modifiant le *Code criminel* pour y inclure l'article 279.

L'article 279 ne prévoyait toutefois aucun mécanisme de surveillance du phénomène au Canada. Des pays de l'Union européenne ont élaboré des mécanismes d'intervention et, en 2005, 43 pays ont signé un accord et mis sur pied un Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), organe officiel de surveillance de la conformité des parties à la Convention.

Néanmoins, le Canada a modifié ses lois pour lutter contre la traite de personnes et pour protéger les victimes qu'elle fait. Ainsi, en 2002, une première disposition législative criminalisant la traite de personnes a été adoptée. L'article 118 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) énonce ce qui suit :

> Commet une infraction quiconque sciemment organise l'entrée au Canada d'une ou plusieurs personnes par fraude, tromperie, enlèvement ou menace ou usage de la force ou de toute autre forme de coercition.
>
> Sont assimilés à l'organisation le recrutement des personnes, leur transport à destination du Canada et, après l'entrée, à l'intérieur du pays, ainsi que l'accueil et l'hébergement de celles-ci.

En 2005, le Canada a ratifié la Convention de Palerme en incluant ce qui suit à l'article 279 de son *Code criminel* :

> 279.01 (1) Quiconque recrute, transporte, transfère, reçoit, détient, cache ou héberge une personne, ou exerce un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une personne, en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation commet une infraction [punissable] sur déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation.
>
> 279.011 (1) Quiconque recrute, transporte, transfère, reçoit, détient, cache ou héberge une personne âgée de moins de dix-huit ans, ou exerce un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une telle personne, en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation commet une infraction [punissable] sur déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation.

L'ÉTUDE

L'étude *Human Trafficking in Calgary : Informing a Localized Response* a été la première du genre au Canada. Elle visait à définir la nature et l'ampleur de la traite de personnes à partir des connaissances actuelles afin d'améliorer l'intervention locale contre ce crime.

Calgary a servi de banc d'essai. Les chercheurs y ont consulté des organismes gouvernementaux de tous les paliers et des organismes non gouvernementaux qui participent à tous les aspects de la lutte contre la traite de personnes, des enquêtes aux poursuites en passant par le soutien aux victimes (ou aux populations jugées vulnérables).

Étant donné la complexité et la variété des formes vécues de traite de personnes, les chercheurs ont favorisé une variété de points de vue.

D'abord, ils ont préparé un sondage en ligne conçu pour recueillir de l'information sur les organismes représentés par les répondants, sur leur connaissance du sujet, sur leur expérience de travail dans des dossiers de traite de personnes, sur les particularités des cas qu'ils avaient mis au jour et sur l'intervention réservée à la traite de personnes à Calgary.

Ensuite, les chercheurs ont tiré des réponses obtenues 13 questions qu'ils ont posées à cinq groupes de discussion, réunissant chacun de trois à cinq participants.

AU-DELÀ DE LA DÉFINITION LÉGALE

Le rapport révèle qu'on se limite trop à la définition légale de la traite de personnes. Plusieurs formes de traite de personnes (travailleurs saisonniers étrangers et domestiques par exemple) échapperaient à une intervention de l'appareil de justice pénale.

En outre, il semble nécessaire de clarifier la définition, en particulier l'élément « exploitation ». Les répondants recommandent que les intervenants de tous les secteurs s'entendent sur ce qui constitue de la traite de personnes et que leur définition soit retenue.

Enfin, les participants demandent une formation plus poussée pour les aider à détecter et à mieux aider les victimes de la traite de personnes.

Les chercheurs soulignent la nécessité d'améliorer les campagnes de sensibilisation de la population aux réalités de la traite de personnes et de donner plus de moyens aux services chargés de répondre aux besoins des victimes par des références.

Les répondants prétendent qu'il faut un

Plusieurs formes de traite de personnes, des travailleurs saisonniers étrangers et domestiques par exemple, échapperaient à une intervention de l'appareil de justice pénale.

groupe non gouvernemental pour mousser la connaissance, faciliter la collaboration entre les organismes qui soutiennent les victimes et appuyer la poursuite des criminels.

COMBLER LE VIDE

Le projet devait saisir les connaissances qu'ont actuellement les intervenants de première ligne sur la traite de personnes à partir des expériences et des besoins des victimes.

Plusieurs lacunes ont ainsi été révélées dans la façon dont les organismes et les services détectent et aident les victimes de la traite.

Or, ces lacunes devraient être comblées pour aider les services de police de partout au Canada à trouver des façons efficaces de lutter contre le problème.

De ce qu'on a constaté à Calgary, on comprend mal la définition de la traite des personnes, on se limite trop souvent à la définition qu'en donne la loi et on présente mal le problème dans les campagnes de sensibilisation. Rien pour aider à l'efficacité des interventions.

Il faut donc que la communauté judiciaire s'engage à se pencher sur ces problèmes qui minent tantôt la poursuite des criminels, tantôt les droits des victimes de la traite.

Les chercheurs disent que les services de police doivent contribuer à une meilleure compréhension de la définition et à la création de mécanismes de soutien reposant en partie sur des acteurs qui leur sont extérieurs.

Faute d'adopter une telle stratégie, les efforts policiers ne sauront pas répondre aux droits et aux besoins des victimes de la traite ni obtenir des condamnations.

L'application des lois sur la traite est difficile. Si l'on reconnaît mieux la traite de personnes, les stratégies et les méthodes pour la perpétrer évoluent, et les efforts pour lutter contre ce crime transfrontalier se politisent. Dans un dossier qui concerne à la fois la police, les organismes gouvernementaux et des organismes non gouvernementaux, il faut convenir de définitions et de protocoles communs pour intervenir efficacement et pour refléter l'expérience des personnes victimes de la traite.

Les services de police canadiens ont déjà fait beaucoup pour lutter contre la traite, mais notre étude montre qu'il se fait de la traite de personnes à Calgary sans qu'elle soit identifiée.

Étant donné la difficulté de tenir compte du vécu varié des victimes de la traite, il faut établir des partenariats entre la police, les services gouvernementaux et les organismes communautaires pour venir à bout de cette odieuse violation des droits de la personne.

Le professeur John Winterdyk est affilié à l'université Mount Royal. Julie Kaye est doctorante au Département de sociologie de l'Université de la Saskatchewan et coordonnait encore récemment le chapitre de Calgary de l'Action Coalition on Human Trafficking (ACT). Lara Quarterman, M.A., l'avait précédée comme coordonnatrice du chapitre de Calgary de l'ACT. ■

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.ACTALBERTA.ORG

RÉCENTES ÉTUDES POLICIÈRES

Les extraits suivants d'études récentes en matière de justice et d'application de la loi reflètent les vues et les opinions des auteurs, mais pas nécessairement celles de leur organisation d'attache. Les rapports intégraux sont accessibles au site Web indiqué à la fin de chaque résumé.

POLICE AND THE COMMUNITY (en anglais seulement)

Par Wesley G. Skogan et Megan Alderson

Un sondage a été réalisé dans 11 villes, et plus de 1 230 policiers y ont participé. Le contenu du sondage a été tiré d'études approfondies effectuées sur le terrain, entre autres par des chercheurs, et des éléments nouveaux ont été ajoutés.

Certaines collectivités étaient prospères et homogènes sur le plan de la race, tandis qu'ailleurs les populations étaient diversifiées et la pauvreté très présente. La ville la plus dangereuse avait en 2009 un taux de criminalité violente 16 fois plus élevé que celui de la ville la plus sécuritaire.

Les services comptaient entre 50 employés en tout et plusieurs milliers d'agents. La plupart des répondants travaillaient en première ligne : 70 % étaient des policiers et 85 % étaient affectés sur le terrain plutôt que dans des bureaux. La moitié d'entre eux avaient moins de 40 ans, 17 % étaient des femmes et 37 % faisaient partie des minorités raciales.

Les taux de réponse à l'étude ont varié de 12 % à 97 %; ils étaient plus élevés dans les plus petits services et le taux moyen était de 48 %.

Le nom des services n'est pas révélé dans le rapport; on s'attarde plutôt aux tendances générales et aux leçons tirées

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Le soutien accordé à la police communautaire varie considérablement en fonction des services. De façon générale, la proportion d'agents qui était « d'accord » ou « fortement d'accord » avec le fait que le service met tout en œuvre pour sensibiliser la population à leur rôle en matière de sécurité publique variait de 28 % à 88 %.

Les avis des policiers diffèrent grandement quant au soutien que leurs collègues accordent à la police communautaire selon l'endroit où ils se trouvent. D'une ville à l'autre, de 26 % à 92 % des policiers ont affirmé que le personnel de leur service percevait la police communautaire comme une stratégie policière valable.

L'opinion des policiers est influencée par leur perception de ce que leur service tente de faire et par ce qu'ils croient que leurs collègues appuieront. En moyenne, entre 60 % et 95 % des policiers étaient d'accord avec le fait que les policiers doivent tenter de résoudre des problèmes non liés à la criminalité pendant leur ronde.

Les agents représentant le service appuyaient la police communautaire et, de manière générale, ils ont affirmé que de bonnes choses découlent de leurs rencontres avec la population. Deux tiers d'entre eux croient qu'ils font un bon travail auprès des résidents pour résoudre des problèmes et 75 % croient bien informer les résidents des efforts qu'ils font pour résoudre les problèmes.

Dans la plupart des villes, les policiers estiment avoir le soutien de la population et, plus le soutien est grand, meilleure est l'opinion qu'ils ont du programme de police communautaire de leur service. 70 % d'entre eux (voire davantage) sont d'avis que les relations avec la population et d'autres mesures sont généralement positives.

CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS

L'étude montre comment la plate-forme peut servir à mesurer la portée et les origines du soutien à la police communautaire dans les services de police américains. Il y a un grand écart entre les services, et au sein même de ceux-ci, et cela sera utile pour mesurer l'excellence organisationnelle dans le domaine de la police communautaire.

Le soutien administratif et le soutien des pairs envers la police communautaire semblent inciter les policiers à adopter ce modèle, bien que des mesures effectuées périodiquement soient utiles pour éclaircir les relations de cause à effet.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.NATIONALPOLICERESEARCH.ORG

SOLVING SEXUAL ASSAULTS: FINDING ANSWERS THROUGH RESEARCH (en anglais seulement)

Par Nancy Ritter

Les reportages sur les milliers de trousses médico-légales pour agression sexuelle non analysées que détient la police ont défrayé les manchettes ces dernières années. On possède cependant peu de preuves empiriques sur la valeur de l'analyse génétique des nombreuses trousses de prélèvement stockées depuis longtemps dans les entrepôts de la police.

La valeur probante des preuves judiciaires dépend grandement des circonstances de l'affaire — indispensable pour l'une, facultative pour l'autre. Si la victime ne connaît pas l'agresseur, un profil génétique peut être essentiel pour identifier le suspect et statuer sur l'affaire; il l'est toutefois moins si la victime le connaît ou si le suspect admet avoir eu une relation sexuelle.

Le NIJ a fourni un soutien en subvention pour évaluer la pertinence de procéder à l'analyse génétique des trousses non analysées qui sont stockées dans les entrepôts du Los Angeles Police Department (LAPD) et du Los Angeles Sheriff's Department (LASD).

Les deux principaux objectifs étaient d'analyser un échantillon des quelques 11 000 trousses afin d'évaluer l'efficacité de l'analyse génétique, puis de déterminer les issues sur le plan de la justice pénale (arrestation, accusation, condamnation) dans les six mois suivant l'analyse des trousses.

Quelques affaires ont été choisies au hasard. Dans les six mois suivant l'analyse de 371 trousses, il n'y a pas eu d'autres arrestations, de nouvelles accusations ont été déposées dans une affaire et il y a eu deux condamnations.

Il a fallu tenir compte de plusieurs faits importants lors de l'évaluation des

Il y a peu de preuves empiriques sur la valeur de l'analyse génétique des nombreuses trousses de prélèvement stockées depuis longtemps dans les entrepôts de la police.

résultats. D'abord, l'étude ne portait que sur les six premiers mois suivant l'analyse et les chercheurs n'ont pas vérifié s'il y a eu d'autres arrestations, accusations ou condamnations depuis. Ensuite, comme l'échantillon était petit, il faut être prudent en tentant d'appliquer ces résultats à d'autres endroits. Finalement, la présence d'un grand nombre de trousses non analysées dans les entrepôts de la police peut s'expliquer différemment selon le territoire de compétence.

Compte tenu de ces résultats, les chercheurs ont convenu qu'il ne serait pas très utile sur le plan de la justice pénale d'analyser un grand nombre de trousses stockées dans les entrepôts du LAPD et du LASD. On ignore cependant s'il sera possible de résoudre des crimes éventuels en versant dans le système CODIS des profils liés à des affaires sur lesquelles on n'avait pas déjà statué.

Bien entendu, un service de police peut avoir des motifs légitimes de ne pas envoyer de preuves judiciaires à un laboratoire, soit parce qu'elles n'auraient pas de valeur probante, soit parce qu'on sait que les accusations ont été abandonnées ou que l'accusé a plaidé coupable.

L'un des plus grands défis consiste à déterminer pourquoi une trousse n'a pas été analysée au moment du crime présumé. Le LASD a procédé à une vérification de ses trousses non analysées et il a déterminé qu'on avait statué sur de nombreuses affaires sans analyser les trousses.

Finalement, on a suggéré que les organismes de justice pénale du pays avaient besoin de meilleurs systèmes de gestion de données pour permettre aux détectives, aux analystes des laboratoires judiciaires et aux procureurs d'avoir accès aux renseignements les plus pertinents.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.NIJ.GOV

PERCEPTIONS OF THE POLICING AND CRIME MAPPING 'TRAILBLAZERS' (en anglais seulement)

Par Kathryn Ray, Rosemary Davidson, Fatima Husain, Sandra Vegeris, Kim Vowden et Jacqui Karn

La recherche visait à mesurer les perceptions du public à l'égard des initiatives « pionnières » lancées dans sept services de police afin d'accroître la transparence des services de police et des organismes de justice pénale en utilisant le site Web national www.police.uk website.

Voici les initiatives analysées :

- Surrey Police Beat app — application mobile pour les transmissions policières.
- Crime Reports — site Web sur la géocriminalité conçu par les Community Safety Partners d'Hampshire et d'Isle of Wight.
- 'Neighbourhood News' — bulletin diffusé par la police de Dyfed Powys.
- Ajout de questions relatives à la justice pénale sur www.police.uk – testé par la police de Leicestershire, Lincolnshire et West Yorkshire et lancé à l'échelle nationale en mai 2012.

Lors d'une recherche qualitative, des données ont été recueillies au moyen de 22 entretiens téléphoniques avec les décideurs et les intervenants qui ont contribué aux initiatives et de 14 séances de discussions (deux par région) avec des membres du public. La recherche a démontré que le public est très curieux et friand d'information sur la criminalité et la justice pénale. Cependant, le fait de fournir davantage d'informations ne doit pas constituer une fin en soi.

Il semble que les incidences sur les futures politiques seront nombreuses dans ce domaine :

- Plus d'information n'est pas toujours souhaitable et cela peut même être contre-productif. L'information doit être de grande qualité, pertinente, exploitable et intelligible.
- Le type d'amélioration à apporter dépend de l'utilisation qui sera faite du site (aide à la prévention de la criminalité, amener la police à rendre des comptes).
- Il est peu probable qu'à elle seule la prestation d'information incite le public à s'intéresser à la responsabilisation de la police; une activité d'envergure sera nécessaire afin de renseigner le public sur la façon d'utiliser efficacement cette information.
- Afin d'assurer la mobilisation des utilisateurs, il faut les encourager à créer un compte et à s'inscrire pour recevoir des alertes personnalisées en fonction de leur emplacement et de leurs intérêts. ■

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.HOMEOFFICE.GOV.UK

DES SOINS OFFERTS EN PARTENARIAT

LA DÉMARCHE HOLISTIQUE DE LA GRC À L'ÉGARD DE LA SANTÉ MENTALE

Par Sigrid Forberg

La GRC à Surrey (Colombie-Britannique) fait équipe avec les partenaires communautaires afin d'aider les clients souffrant de troubles mentaux.

Créé en juillet 2011, le poste d'agent de liaison avec les professionnels en santé mentale constitue le point de contact entre les divers partenaires communautaires intervenant en santé mentale dont les hôpitaux, les services d'approche communautaire, le bureau de libération conditionnelle et la GRC.

La gend. Taylor Quee, qui a participé à l'élaboration du poste et occupe celui-ci à l'heure actuelle, dit que son travail consiste essentiellement à gérer les cas de clients à risques ou chroniques. Tous les intervenants ont constaté un manque de connaissances et de communication qui les empêchait de bien servir leurs clients.

« Nous avons remarqué qu'en l'absence de données complètes, les professionnels de la santé n'étaient pas en mesure d'apporter une aide entièrement efficace, explique la gend. Quee. Mon travail consiste à donner aux membres de la police et aux intervenants communautaires une voix et une perspective utiles au partenariat.

Mais le plus inquiétant, c'est qu'avec l'intensification des contacts des clients avec la police, l'interaction est devenue plus risquée. La gend. Quee travaille de concert avec ses partenaires pour élaborer des plans de soins pour les clients chroniques afin d'atténuer ces risques.

« Il s'agit d'éviter l'aggravation d'une situation et les arrestations traumatisantes, qui portent préjudice au patient et bouleversent ses proches, les passants, voire les membres de la GRC, souligne la D^re^ Marietta Van Den Berg, psychiatre à l'hôpital Surrey Memorial.

Sharon Courneya-Angus, agente de probation qui traite surtout avec les gens du quartier le plus rude de Surrey, dit que les gens qui lui causent le plus de soucis sont ceux aux prises avec l'isolement, l'itinérance, les troubles physiques et les dépendances, en plus de leur maladie mentale.

Ce groupe accapare près de 80 pour cent des ressources de M^me^ Courneya-Angus. Si les origines de leur comportement ne sont pas abordées, ils ne font que dériver entre la rue, la prison et l'hôpital.

« Le recours intensif de ces gens aux services, surtout ceux de la police et des hôpitaux, est très coûteux, explique M^me^ Courneya-Angus. Si nous réunissons nos ressources, le seul obstacle se limitera à la volonté pour les clients de recevoir l'aide nécessaire. »

Selon M^me^ Courneya-Angus, de nombreux clients reconnaissent leur problème et la nécessité d'une aide professionnelle, mais ne savent pas trop où l'obtenir. Ou ils se tourneront vers le mauvais professionnel. Dans un cas particulier, un client qui se trouvait bouleversé, angoissé, voire suicidaire, et qui répétait les contacts négatifs avec la police, s'est vu aiguiller vers l'aide psychiatrique dont il avait besoin, plutôt que de continuer à faire intervenir la police.

Nombreux sont ceux qui pensent que la recherche de services pour les gens souffrant de maladie mentale n'est pas du ressort de la police, mais la gend. Quee n'est pas de cet avis.

« Nous sommes en interaction avec ces clients, peu importe que nous voyions cela comme faisant partie de nos attributions ou non, explique la gend. Quee. Auparavant, nous ne nous efforcions guère de résoudre le problème, et les clients n'obtenaient pas l'aide voulue. »

Il peut être difficile pour les policiers de répondre aux demandes d'intervention mettant en cause la maladie mentale, surtout lorsqu'ils ne sont pas familiers avec la nature de ces troubles. Et si cela fait partie du mandat du membre de veiller à ce que le client reçoive les services appropriés, cela ne veut pas dire que le membre doit assurer lesdits services.

Un client en particulier nécessitait l'intervention de la police de deux à trois fois par jour lorsque la gend. Quee a été saisie du dossier. L'homme avait été banni de plusieurs centres municipaux à cause de troubles répétés et de son comportement intimidant.

Mais au fil des contacts avec la police, son comportement et les interventions se sont aggravés. À titre d'intermédiaire entre les membres aux services généraux et les professionnels de la santé mentale, la gend. Quee a élaboré un plan pour résoudre le cas. Depuis janvier 2011, le client n'a subi que quatre interventions de la police.

Il s'agit d'un segment vulnérable de la population, souligne M^me^ Courneya-Angus. Il n'est pas rare pour ces gens de ne pas recevoir l'attention voulue. Leur arrestation ne règle pas nécessairement la situation. »

Et les clients constatent d'eux-mêmes l'amélioration. La D^re^ Van Den Berg explique que certains apprécient le changement dans la façon d'être traités et les répercussions de leurs plans de soins sur leur vie en général.

« Nous avons aidé un sans-abri à trouver un toit et à recevoir trois repas par jour ainsi que la chirurgie dont il avait besoin, mais qui demeurait inaccessible à cause de son itinérance, explique la D^re^ Van Den Berg. Toute sa vie se trouve améliorée grâce à cette démarche concertée, et il en est conscient. » ■

La GRC à Surrey (C.-B.) a créé un poste d'agent de liaison avec les professionnels en santé mentale pour mieux gérer les cas de clients aux prises avec des problèmes de santé mentale qui nécessitent des interventions répétées de la police.

GRC